

MEMORIAL

**Journal Officiel
du Grand-Duché de
Luxembourg**

**MEMORIAL**

**Amtsblatt
des Großherzogtums
Luxemburg**

RECUEIL DES SOCIÉTÉS ET ASSOCIATIONS

Le présent recueil contient les publications prévues par la loi modifiée du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales et par loi modifiée du 21 avril 1928 sur les associations et les fondations sans but lucratif.

C — N° 688**5 juillet 2004****SOMMAIRE**

A. Rolf Larsen Holding S.A., Luxembourg	32990	Global Fund Selection, Sicav, Luxembourg	32978
A. Rolf Larsen Holding S.A., Luxembourg	32990	HM Funds, Sicav, Luxembourg	33004
Agigest S.A.	32984	HM Funds, Sicav, Luxembourg	33004
Alcazar S.A., Luxembourg	32987	HSBC Dewaay Luxembourg S.A., Luxembourg . .	33002
Anna Chromy Foundation Holding S.A., Mamer . .	32988	Immo Logistic Leder Holding S.A., Mamer	32982
AZ Assurances, S.à r.l., Luxembourg	33001	Immobilière de Hamm S.A., Luxembourg	33008
Bersy S.A., Luxembourg	32997	Immobilière de Lorraine, S.à r.l., Mondernange . .	33001
BHW Bausparkasse AG, Luxembourg	32994	Interlignum S.A.H., Luxembourg	33007
BHW Bausparkasse AG, Luxembourg	32994	Jeffrey Invest Holding S.A., Mamer	32988
BHW Bausparkasse AG, Luxembourg	32994	JPMorgan Fleming Investment Strategies Funds,	
BNL International Investments S.A., Luxembourg	33008	Sicav, Senningerberg	33020
Capital Medial Corporation S.A., Luxembourg . . .	33002	JPMorgan Fleming Investment Strategies Funds,	
Capital Medial Corporation S.A., Luxembourg . . .	33002	Sicav, Senningerberg	33024
CFT International, S.à r.l., Luxembourg	32999	LB (Swiss) Investment Fund, Sicav, Luxembourg .	33019
CFT International, S.à r.l., Luxembourg	33000	LB (Swiss) Investment Fund, Sicav, Luxembourg . .	33019
CGF Compagnie Générale de Finance, S.à r.l., Lu-		Limpar S.A., Luxembourg	33000
xembourg	32995	Limpar S.A., Luxembourg	33000
Charisma S.A., Luxembourg	32997	Locapress S.A., Luxembourg	32984
CIR International S.A., Luxembourg	32981	Lovanium S.A., Luxembourg	32992
CIR International S.A., Luxembourg	32981	Lux-Avantage Advisory S.A. Holding, Luxem-	
Cirtel International S.A., Luxembourg	32982	bourg	32983
Cirtel International S.A., Luxembourg	32982	Lux-Avantage Sicav, Luxembourg	33007
CLIP S.A., Compagnie Luxembourgeoise d'Inves-		Lux-Croissance Advisory S.A. Holding, Luxem-	
tissement et de Participation, Luxembourg	32983	bourg	33005
Coprma Luxembourg S.A., Luxembourg	32991	Lux-Croissance Sicav, Luxembourg	33006
Coprma Luxembourg S.A., Luxembourg	32991	Lux-Equity Advisory S.A. Holding, Luxembourg . .	33008
D.G.C. Conseil S.A., Luxembourg	32985	Lux-Equity Sicav, Luxembourg	33007
Decker Participations, S.à r.l., Esch-sur-Alzette . .	32993	Lux-Garantie Advisory S.A. Holding, Luxembourg	32985
DH Real Estate Fin, S.à r.l., Luxembourg	33009	Lux-Portfolio Advisory S.A. Holding, Luxembourg	32986
Entreprise Del Col S.A., Luxembourg	32981	Lux-Small & Mid Caps Advisory S.A. Holding, Lu-	
EuroLuxPatent S.A., Luxembourg	32991	xembourg	32983
Fiduciaire du Centre S.A., Luxembourg	33004	Lux-World Fund Advisory S.A. Holding, Luxem-	
Fin-Contrôle S.A., Luxembourg	33000	bourg	32985
Financière Concorde S.A., Luxembourg	32998	Luxbond Advisory S.A. Holding, Luxembourg . . .	33006
Financière Concorde S.A., Luxembourg	32998	Luxcash Sicav, Luxembourg	32989
Fish S.A., Mamer	32998	LV Investissement Afrique, S.à r.l., Luxembourg .	32978
Fondal Investissement S.A., Luxembourg	33003	Malherbe Lux, S.à r.l., Luxembourg	32979
Fondal Investissement S.A., Luxembourg	33004	Malicoa S.A.H., Luxembourg	33005
Global Diversified Sicav, Luxembourg	32993	Malicoa S.A.H., Luxembourg	33005
Global Fund Selection Advisor S.A., Luxembourg . .	33006	Merrill Lynch Fund Management Company S.A.,	

Luxembourg	32987	Sicav France-Luxembourg, Luxembourg	33001
Moiry S.A., Mamer	32988	Sicav France-Luxembourg, Luxembourg	33001
Morgan Sandler Securities S.A., Luxembourg	32993	Silverfund Sicav Advisor S.A., Luxembourg	32988
Nerea S.A., Windhof	32986	Silverfund, Sicav, Luxembourg	32987
Nexium S.A., Luxembourg	32994	Société Immobilière Privée S.A., Luxembourg	33000
Nicky International Holding S.A., Mamer	32989	Sogecalux S.A., Luxembourg	33024
Norvest Sicav, Luxembourg	32984	Soni S.A., Mamer	32998
Ondine Capital S.A. Holding, Luxembourg	32986	Suomi Katto S.A., Mamer	32989
Onnet Europe S.A.	32997	Svenska Handelsbanken S.A., Luxembourg	32978
OOI Holding S.A., Mamer	32989	Syntech S.A.H., Luxembourg	32992
Pentaplast Luxembourg I, S.à r.l., Luxembourg ..	32992	Syntech S.A.H., Luxembourg	32992
Platinum Palladium Group S.A., Luxembourg	32982	Talassius S.A., Luxembourg	32996
Point of Sale Technologie S.A., Strassen	32996	Transac-Immo, S.à r.l., Mondercange	33004
Radar Holding S.A., Luxembourg	32994	VAG Security Engineering S.A., Luxembourg	32995
Sagos S.A., Luxembourg	32993	VAG Security Engineering S.A., Luxembourg	32995
Salvia Europe S.A., Luxembourg	32996	Westminster Investments Holdings S.A., Luxem- bourg-Kirchberg	32979
Sasib Tobacco International S.A., Luxembourg ..	32990		
Sasib Tobacco International S.A., Luxembourg ..	32990		
SCEGIP, Société de Conseil et de Gestion aux Industriels et aux Particuliers, S.à r.l., Luxem- bourg	33008		

GLOBAL FUND SELECTION SICAV, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: L-1118 Luxembourg, 11, rue Aldringen.

R. C. Luxembourg B 65.035.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 12 mai 2004, réf. LSO-AQ02734, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 mai 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour GLOBAL FUND SELECTION SICAV

KREDIETRUST LUXEMBOURG S.A.

Signatures

(038433.3/526/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 mai 2004.

LV INVESTISSEMENT AFRIQUE, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1471 Luxembourg, 398, route d'Esch.

R. C. Luxembourg B 82.166.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 12 mai 2004, réf. LSO-AQ02550, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 mai 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 10 mai 2004.

Signature.

(038382.3/581/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 mai 2004.

SVENSKA HANDELSBANKEN S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2330 Luxembourg, 146, boulevard de la Pétrusse.

R. C. Luxembourg B 15.992.

«Les Administrateurs ont décidé:

- d'accepter la démission de M. Leo Tolstoy en tant que Directeur de la Société,

- de modifier la liste des signatures autorisées comme suit:

signature A à supprimer: Leo Tolstoy

signature A à ajouter: Philippe Peiffer».

Luxembourg, le 7 avril 2004.

SVENSKA HANDELSBANKEN S.A.

J.-L. Debry / E. Rossion

Directeur Adjoint / Directeur Adjoint

Enregistré à Luxembourg, le 10 mai 2004, réf. LSO-AQ02028. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): Signature.

(038749.2//17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 mai 2004.

WESTMINSTER INVESTMENTS HOLDINGS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2121 Luxembourg-Kirchberg, 231, Val des Bons Malades.

R. C. Luxembourg B 36.323.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 7 mai 2004, réf. LSO-AQ01697, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 mai 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 19 avril 2004.

STENHAM GESTINOR AUDIT, S.à r.l.

Signature

(037946.3/521/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 mai 2004.

MALHERBE LUX, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1233 Luxembourg, 6, rue Jean Bertholet.

R. C. Luxembourg B 100.691.

STATUTS

L'an deux mille quatre, le vingt-huit avril.

Par-devant Maître Gérard Lecuit, notaire de résidence à Luxembourg.

Ont comparu:

1) Monsieur Joël Henri, dirigeant de société, demeurant à F-83380 Les Issambres, 275, boulevard des Agasses, né à Dinan (France), le 25 mars 1945.

2) MALHERBE TRANSPORTS SAS (R. C. Caen B 430 360 727), ayant son siège social à ZI de la Sablonnière, F-14280 Rots,

ici représentée par son président Monsieur Alain, Albert, Joseph, Thomas Samson, demeurant à F-14980 St Contest, 6bis, rue de la Poterie.

Lesquels comparants, ès qualités qu'ils agissent, ont requis le notaire instrumentant de dresser l'acte d'une société à responsabilité limitée qu'ils déclarent constituer entre eux et dont ils ont arrêté les statuts comme suit:

Titre I^{er}. Dénomination, Siège, Durée, Objet

Art. 1^{er}. Il est formé par les présentes entre les propriétaires actuels des parts ci-après créées et tous ceux qui pourront le devenir dans la suite, une société à responsabilité limitée qui sera régie par les lois y relatives ainsi que par les présents statuts.

Art. 2. La société prend la dénomination de MALHERBE LUX, S.à r.l.

Art. 3. Le siège social est établi à Luxembourg.

Il peut être transféré en tout autre localité du Grand-Duché en vertu d'une décision de l'assemblée générale des associés.

Art. 4. La société est constituée pour une durée illimitée.

Art. 5. La société a pour objet l'activité de commissionnaire de transport de marchandises et, d'une façon générale au Luxembourg et à l'étranger, faire toutes opérations commerciales et financières, mobilières et immobilières pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

La société a en outre pour objet toutes prises de participations sous quelque forme que ce soit, dans toute entreprise, ainsi que l'administration, la gestion, le contrôle et le développement de ces participations.

Elle pourra notamment employer ses fonds à la création, à la gestion, à la mise en valeur et à la liquidation d'un portefeuille se composant de tous titres et brevets de toute origine, participer à la création, au développement et au contrôle de toute entreprise, acquérir par voie d'apport, de souscription, de prise ferme ou d'option d'achat et de toute autre manière, tous titres et brevets, les réaliser par voie de vente, de cession, d'échange ou autrement, faire mettre en valeur ces affaires et brevets, accorder aux sociétés auxquelles elle s'intéresse tous concours, prêts, avances ou garanties sans vouloir bénéficier de la loi du 31 juillet 1929 sur les sociétés de participations financières.

Titre II. Capital social, Parts sociales

Art. 6. Le capital social est fixé à la somme de vingt-cinq mille Euros (25.000,- EUR) représenté par cent (100) parts sociales d'une valeur nominale de deux cent cinquante Euros (250,- EUR) chacune.

Chaque part donne droit à une voix dans les délibérations des assemblées générales ordinaires et extraordinaires.

Art. 7. Le capital social pourra, à tout moment, être modifié moyennant accord unanime des associés.

Art. 8. Chaque part sociale donne droit à une fraction proportionnelle au nombre de parts existantes de l'actif social ainsi que des bénéfices.

Art. 9. Les parts sociales sont indivisibles à l'égard de la société qui ne reconnaît qu'un seul propriétaire pour chacune d'elles. Les copropriétaires indivis de parts sociales sont tenus de se faire représenter auprès de la société par une seule et même personne.

Art. 10. Les parts sociales sont librement cessibles entre associés. Les parts sociales ne peuvent être cédées entre vifs à des non-associés que moyennant l'agrément unanime de tous les associés. Les parts sociales ne peuvent être transmises pour cause de mort à des non-associés que moyennant le même agrément unanime.

Dans ce dernier cas cependant, le consentement n'est pas requis lorsque toutes les parts sont transmises soit à des ascendants ou descendants, soit au conjoint survivant.

Art. 11. Le décès, l'interdiction, la faillite ou la déconfiture de l'un des associés ne mettent pas fin à la société.

Art. 12. Les créanciers, ayants-droits ou héritiers ne pourront, pour quelque motif que ce soit, apposer des scellés sur les biens et documents de la société.

Titre III. Administration

Art. 13. La société est gérée par un ou plusieurs gérants, associés ou non qui, vis-à-vis des tiers, ont les pouvoirs les plus étendus pour agir au nom de la société en toutes circonstances et pour faire autoriser tous les actes et opérations relatifs à son objet.

Art. 14. Le décès d'un gérant ou sa démission, pour quelque motif que ce soit, n'entraîne pas la dissolution de la société.

Art. 15. Le ou les gérants ne contractent, en raison de leur fonction, aucune obligation personnelle relativement aux engagements régulièrement pris par eux au nom de la société. Simples mandataires, ils ne sont responsables que de l'exécution de leur mandat.

Art. 16. Chaque associé peut participer aux décisions collectives, quel que soit le nombre de parts qui lui appartiennent. Chaque associé a un nombre de voix égal au nombre de parts qu'il possède ou représente.

Art. 17. Les décisions collectives ne sont valablement prises que pour autant qu'elles ont été adoptées par des associés représentant plus de la moitié du capital social.

Titre IV. Exercice social, Répartition des bénéfices

Art. 18. L'année sociale commence le premier janvier et se termine le trente et un décembre de chaque année.

Art. 19. Chaque année, au 31 décembre, les comptes sont arrêtés et le ou les gérants dressent un inventaire comprenant l'indication des valeurs actives et passives de la société. Tout associé peut prendre communication au siège social de l'inventaire et du bilan.

Art. 20. Les produits de la société, constatés dans l'inventaire annuel, déduction faite des frais généraux, amortissements et charges, constituent le bénéfice net. Sur le bénéfice net, il est prélevé cinq pour cent pour la constitution d'un fonds de réserve jusqu'à celui-ci atteigne dix pour cent du capital social. Le solde est à la libre disposition de l'assemblée générale.

Titre V. Dissolution, Liquidation

Art. 21. Lors de la dissolution de la société, la liquidation sera faite par un ou plusieurs liquidateurs, associés ou non, nommés par les associés qui fixeront leurs pouvoirs et leurs émoluments.

Titre VI. Disposition générale

Art. 22. Pour tout ce qui n'est pas réglé par les présents statuts, les associés se réfèrent aux dispositions légales en vigueur.

Disposition transitoire

Le premier exercice social commence le jour de la constitution et se terminera le 31 décembre 2004.

Souscription et libération

Les statuts de la société ayant été ainsi arrêtés, les comparantes déclarent souscrire les parts sociales comme suit:

1) Monsieur Joël Henri, prénommé, trente parts sociales	30
2) MALHERBE TRANSPORTS SAS, précitée, soixante-dix parts sociales	70
Total: cent parts sociales	100

Toutes les parts sociales ont été intégralement libérées par des versements en numéraires à un compte bancaire, de sorte que la somme de vingt-cinq mille Euros (25.000,- EUR) se trouve dès maintenant à la disposition de la société, ce dont il a été justifié au notaire instrumentant.

Frais

Les parties ont évalué le montant des frais, dépenses, rémunérations et charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la société ou qui sont mis à sa charge en raison de sa constitution à environ mille huit cent quatre-vingt Euros (1.880,- EUR).

Assemblée générale extraordinaire

Et aussitôt les associés, représentant l'intégralité du capital et se considérant comme dûment convoqués, se sont réunis en assemblée générale extraordinaire et ont pris à l'unanimité des voix les résolutions suivantes:

1. Le siège social de la société est établi à L-1233 Luxembourg, 6, rue Jean Bertholet.
2. L'assemblée générale désigne comme gérant pour une durée indéterminée: Monsieur Joël Henri, prénommé.

Le gérant a les pouvoirs les plus étendus pour engager la société en toutes circonstances par sa signature individuelle.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, ceux-ci ont signé le présent acte avec le notaire.

Signé: J. Henri, A. Samson, G. Lecuit.

Enregistré à Luxembourg, le 4 mai 2004, vol. 143S, fol. 43, case 11. – Reçu 250 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour copie conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 12 mai 2004.

G. Lecuit.

(038704.3/220/112) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 mai 2004.

CIR INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 26, boulevard Royal.

R. C. Luxembourg B 15.381.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 12 mai 2004, réf. LSO-AQ02724, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 mai 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 13 mai 2004.

CIR INTERNATIONAL S.A.

Signature

(038352.3/000/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 mai 2004.

CIR INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 26, boulevard Royal.

R. C. Luxembourg B 15.381.

Conseil d'administration:

- M. Pierluigi Ferrero, président et administrateur-délégué, résidant à Via Ciovassino 1, 20121 Milano, Italie
- M. Roger Burri, Administrateur, résidant au 11, route de Boiron, 1260 Nyon, Suisse
- M. Michel Cicurel, Administrateur, résidant au 2, rue Adolphe Yvon, 75116 Paris, France
- M. Franco Girard, Director, résidant au 10, Via Dei Bossi, 20121 Milano, Italie
- M. Carlo Schlessler, Administrateur, résidant au 23, avenue Monterey, L-2086 Luxembourg

Commissaire:

PricewaterhouseCoopers, Réviseurs d'entreprises, 400, route d'Esch, L-1471 Luxembourg

AFFECTATION DU RESULTAT DE L'EXECICE

L'Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires tenue en date du 27 avril 2004 a décidé d'absorber partiellement la perte de l'exercice se clôturant le 31 décembre 2003, qui s'élève à EUR 11.820.662,19 en utilisant la réserve distribuable (i.e. EUR 2.654.16,05) et de reporter la perte résiduelle de l'exercice qui s'élève à EUR 9.166.556,14.

CIR INTERNATIONAL S.A.

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 12 mai 2004, réf. LSO-AQ02724. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(038355.3/000/22) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 mai 2004.

ENTREPRISE DEL COL S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1255 Luxembourg, 33, rue de Bragance.

R. C. Luxembourg B 43.389.

Extrait du procès-verbal de la réunion du Conseil d'Administration en date du 5 mai 2004 au siège de la société

Il résulte de la réunion que:

Suite au décès de Monsieur Gérard Muller, 33, rue de Bragance, L-1255 Luxembourg, son mandat d'administrateur a pris fin.

Madame Sandrine Muller, 14, rue des Bénédictins, F-57000 Metz, a été cooptée comme administrateur jusqu'à la prochaine réunion d'une assemblée générale.

Luxembourg, le 5 mai 2004.

Pour KG S.A.

P. Laplume

Enregistré à Luxembourg, le 7 mai 2004, réf. LSO-AQ01492. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(037895.3/802/17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 mai 2004.

CIRTEL INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 26, boulevard Royal.
R. C. Luxembourg B 77.806.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 12 mai 2004, réf. LSO-AQ02730, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 mai 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 13 mai 2004.

CIRTEL INTERNATIONAL S.A.

Signature

(038356.3/000/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 mai 2004.

CIRTEL INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 26, boulevard Royal.
R. C. Luxembourg B 77.806.

Conseil d'administration:

- M. Pierluigi Ferrero, président et administrateur-délégué, résidant au 1, Via Ciovassino, 20121 Milano, Italie
- M. Carlo Schlessler, Administrateur, résidant au 23, avenue Monterey, L-2086 Luxembourg
- M. Roger Burri, Administrateur, résidant au 11, route de Boiron, 1260 Nyon, Suisse

Commissaire:

PricewaterhouseCoopers, Réviseurs d'entreprises, 400, route d'Esch, L-1471 Luxembourg

AFFECTATION DU RESULTAT DE L'EXERCICE

L'Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires tenue en date du 27 avril 2004 a décidé de reporter la perte de l'exercice se clôturant le 31 décembre 2003 qui s'élève à EUR 2.427.778,89.

CIRTEL INTERNATIONAL S.A.

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 12 mai 2004, réf. LSO-AQ02728. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(038357.3/000/19) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 mai 2004.

IMMO LOGISTIC LEDER HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-8211 Mamer, 53, route d'Arlon.
R. C. Luxembourg B 92.039.

Extrait des résolutions prises par l'Assemblée Générale du 19 avril 2004

Transfert du siège social de la société de 1, rue des Maximins L-8247 Mamer à 53, route d'Arlon, L-8211 Mamer.
Fixation de l'adresse du siège social à 53, route d'Arlon, L-8211 Mamer.

Pour extrait sincère et conforme

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 22 avril 2004, réf. LSO-AP03762. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): Signature.

(038712.3/000/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 mai 2004.

PLATINUM PALLADIUM GROUP S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1528 Luxembourg, 3, boulevard de la Foire.
R. C. Luxembourg B 96.355.

EXTRAIT

Il ressort du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire du 2 mars 2004 que AUDIEX S.A., 57, avenue de la Faïencerie, L-1510 Luxembourg, a été nommée commissaire aux comptes, en remplacement du commissaire aux comptes démissionnaire.

Le nouveau commissaire aux comptes terminera le mandat de son prédécesseur.

Luxembourg, le 5 mai 2004.

Pour extrait conforme

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 5 mai 2004, réf. LSO-AQ00903. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(038292.3/534/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 mai 2004.

LUX-AVANTAGE ADVISORY S.A. HOLDING, Société Anonyme Holding.

Siège social: Luxembourg, 1, place de Metz.

R. C. Luxembourg B 46.042.

Confirmation de la résolution du Conseil d'Administration du 19 janvier 2004

1. Démission du Président et démission d'un administrateur

Le Conseil prend note de la démission de M. Raymond Kirsch de son poste d'administrateur et de Président du Conseil avec effet au 1^{er} février 2004.

2. Cooptation d'un administrateur, nomination d'un Président

Le Conseil coopte à l'unanimité M. Guy Rosseljong au poste d'administrateur.

M. Jean-Claude Finck remplacera M. Raymond Kirsch en tant que Président du Conseil jusqu'à la prochaine Assemblée Générale Ordinaire.

Luxembourg, le 19 avril 2004.

Certifié sincère et conforme

BANQUE ET CAISSE D'EPARGNE DE L'ETAT, LUXEMBOURG

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 30 avril 2004, réf. LSO-AP05716. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(037918.3/1122/20) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 mai 2004.

CLIP S.A., COMPAGNIE LUXEMBOURGEOISE D'INVESTISSEMENT ET DE PARTICIPATION, Société Anonyme.

Siège social: L-1219 Luxembourg, 23, rue Beaumont.

R. C. Luxembourg B 41.838.

RECTIFICATIF

Extrait

Il résulte du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire du 21 avril 2004, que, le mandat des organes sociaux étant venu à échéance, Monsieur Nicolas Schaeffer jr., maître en droit, avec adresse professionnelle à L-2227 Luxembourg, 12, avenue de la Porte-Neuve, a été renommé administrateur et non pas Monsieur Nico Schaeffer comme indiqué dans l'extrait précédent.

Luxembourg, le 21 avril 2004.

Pour extrait conforme

Pour le Conseil d'Administration

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 6 mai 2004, réf. LSO-AQ00919. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(038071.3/535/19) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 mai 2004.

LUX-SMALL & MID CAPS ADVISORY S.A. HOLDING, Société Anonyme Holding.

Siège social: Luxembourg, 1, place de Metz.

R. C. Luxembourg B 79.399.

Confirmation de la résolution du Conseil d'Administration du 19 janvier 2004

1. Démission du Président et démission d'un administrateur

Le Conseil prend note de la démission de M. Raymond Kirsch de son poste d'administrateur et de Président du Conseil avec effet au 1^{er} février 2004.

2. Cooptation d'un administrateur, nomination d'un Président et d'un Vice-Président

Le Conseil coopte à l'unanimité M. Guy Rosseljong au poste d'administrateur.

M. Michel Birel occupera la fonction de Vice-Président jusqu'à la prochaine Assemblée Générale Ordinaire.

M. Jean-Claude Finck remplacera M. Raymond Kirsch en tant que Président du Conseil jusqu'à la prochaine Assemblée Générale Ordinaire.

Luxembourg, le 19 avril 2004.

Certifié conforme et sincère

BANQUE ET CAISSE D'EPARGNE DE L'ETAT, LUXEMBOURG

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 30 avril 2004, réf. LSO-AP05729. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(038093.3/1122/21) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 mai 2004.

NORVEST SICAV, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: L-1930 Luxembourg, 1, place de Metz.
R. C. Luxembourg B 80.047.

Extrait des résolutions prises par l'Assemblée Générale Ordinaire du 20 avril 2004

1. Nominations statutaires

L'assemblée générale constate que lors de l'assemblée générale ordinaire du 15 avril 2003, le terme du mandat des administrateurs a été fixé jusqu'à la présente assemblée générale.

L'assemblée prend acte de la démission du président du conseil d'administration, M. Raymond Kirsch, avec effet au 1^{er} février 2004 et approuve la cooptation de M. Michel Birel en tant que nouvel administrateur à partir du 1^{er} février 2004. L'assemblée prend acte de la nomination de M. Jean-Claude Finck en tant que président du Conseil d'Administration et de la nomination de M. Michel Birel en tant que vice-président du conseil d'administration à partir du 1^{er} février 2004.

Le mandat des administrateurs venant à échéance, l'assemblée procède à la nomination des membres suivants au conseil d'administration pour un terme d'un an jusqu'à l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra en avril 2005:

M. Jean-Claude Finck, président
M. Michel Birel, vice-président
M. Norbert Nickels, administrateur

2. Nomination du réviseur d'entreprises

L'assemblée générale constate que le mandat du réviseur d'entreprises ERNST & YOUNG a été fixé jusqu'à la présente assemblée générale.

Le mandat venant ainsi à échéance, l'assemblée procède à la nomination du réviseur d'entreprises ERNST & YOUNG S.A. pour un terme d'un an, jusqu'à l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra en avril 2005.

Luxembourg, le 26 avril 2004

Certifié sincère et conforme

BANQUE ET CAISSE D'EPARGNE DE L'ETAT, LUXEMBOURG

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 27 avril 2004, réf. LSO-AP04753. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(038195.3/1122/32) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 mai 2004.

AGIGEST S.A., Société Anonyme.

R. C. Luxembourg B 87.094.

Assemblée Générale Extraordinaire du 11 mai 2004 tenue au siège social 323, route de Luxembourg à 17.00 heures

En date du 11 mai 2004 l'assemblée générale extraordinaire tenue au siège social à 17.00 heures a décidé à l'unanimité de nommer Monsieur Jean-Claude Weber comme administrateur-délégué avec pouvoir de signature pour engager seul valablement la société.

J.-C. Weber / R. Moulin.

Enregistré à Luxembourg, le 13 mai 2004, réf. LSO-AQ02825. – Reçu 89 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(038107.3/000/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 mai 2004.

LOCAPRESS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1258 Luxembourg, 4, rue Jean-Pierre Brasseur.

R. C. Luxembourg B 64.987.

EXTRAIT

Il résulte du procès-verbal du conseil d'administration qui s'est tenu à Luxembourg en date du 22 décembre 2003 que: Le Conseil d'Administration a transféré le siège social de L-1331 Luxembourg, 45, boulevard Grande-Duchesse Charlotte à L-1258 Luxembourg, 4, rue Jean-Pierre Brasseur.

Luxembourg, le 22 décembre 2003.

Pour extrait conforme

Pour inscription - réquisition

Signature

Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 11 mai 2004, réf. LSO-AQ02182. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(038330.3/000/17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 mai 2004.

LUX-GARANTIE ADVISORY S.A. HOLDING, Société Anonyme Holding.

Siège social: Luxembourg, 1, place de Metz.

R. C. Luxembourg B 38.460.

Confirmation de la résolution du Conseil d'Administration du 19 janvier 2004

1. Démission du Président et démission d'un administrateur

Le Conseil prend note de la démission de M. Raymond Kirsch de son poste d'administrateur et de Président du Conseil avec effet au 1^{er} février 2004.

2. Cooptation d'un administrateur, nomination d'un Président

Le Conseil coopte à l'unanimité M. Guy Rosseljong au poste d'administrateur.

M. Jean-Claude Finck remplacera M. Raymond Kirsch en tant que Président du Conseil jusqu'à la prochaine Assemblée Générale Ordinaire.

Luxembourg, le 19 avril 2004.

Certifié conforme et sincère

BANQUE ET CAISSE D'EPARGNE DE L'ETAT, LUXEMBOURG

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 30 avril 2004, réf. LSO-AP05716. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(038192.3/1122/21) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 mai 2004.

LUX-WORLD FUND ADVISORY S.A. HOLDING, Société Anonyme Holding.

Siège social: Luxembourg, 1, place de Metz.

R. C. Luxembourg B 46.535.

Confirmation de la résolution du Conseil d'Administration du 19 janvier 2004

1. Démission du Président et démission d'un administrateur

Le Conseil prend note de la démission de M. Raymond Kirsch de son poste d'administrateur et de Président du Conseil avec effet au 1^{er} février 2004.

2. Cooptation d'un administrateur, nomination d'un Président

Le Conseil coopte à l'unanimité M. Guy Rosseljong au poste d'administrateur.

M. Jean-Claude Finck remplacera M. Raymond Kirsch en tant que Président du Conseil jusqu'à la prochaine Assemblée Générale Ordinaire.

Luxembourg, le 19 avril 2004.

Certifié conforme et sincère

BANQUE ET CAISSE D'EPARGNE DE L'ETAT, LUXEMBOURG

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 30 avril 2004, réf. LSO-AP05738. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(038217.3/1122/20) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 mai 2004.

D.G.C. CONSEIL S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 5, boulevard de la Foire.

R. C. Luxembourg B 30.396.

Extrait des résolutions prises lors de l'assemblée générale ordinaire du 3 mai 2004

Sont nommés administrateurs, leur mandat prenant fin lors de l'assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes annuels au 31 décembre 2004:

- Monsieur Hervé Burger, Président
- Monsieur Théo Limpach, Membre
- NOTZ, STUCKI & CIE S.A., Membre

Est nommé commissaire aux comptes, son mandat prenant fin lors de l'assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes au 31 décembre 2004:

- PricewaterhouseCoopers

Luxembourg, le 7 mai 2004.

Pour extrait conforme

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 10 mai 2004, réf. LSO-AQ01792. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(038295.3/534/20) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 mai 2004.

LUX-PORTFOLIO ADVISORY S.A. HOLDING, Société Anonyme Holding.

Siège social: Luxembourg, 1, place de Metz.
R. C. Luxembourg B 66.906.

Confirmation de la résolution du Conseil d'Administration du 19 janvier 2004

1. Démission du Président et démission d'un administrateur

Le Conseil prend note de la démission de M. Raymond Kirsch de son poste d'administrateur et de Président du Conseil avec effet au 1^{er} février 2004.

2. Cooptation d'un administrateur, nomination d'un Président et d'un Vice-Président

Le Conseil coopte à l'unanimité M. Paul Waringo au poste d'administrateur.

M. Paul Waringo occupera également la fonction de Vice-Président jusqu'à la prochaine Assemblée Générale Ordinaire.

M. Jean-Claude Finck remplacera M. Raymond Kirsch en tant que Président du Conseil jusqu'à la prochaine Assemblée Générale Ordinaire.

Luxembourg, le 19 avril 2004.

Certifié sincère et conforme

BANQUE ET CAISSE D'EPARGNE DE L'ETAT, LUXEMBOURG

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 30 avril 2004, réf. LSO-AP05749. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(038246.3/1122/22) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 mai 2004.

NEREA S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-8399 Windhof, 9, route des Trois Cantons.
R. C. Luxembourg B 83.358.

Réunion du Conseil d'Administration

En sa séance du 15 mars 2004, le conseil d'administration, en vertu des pouvoirs qui lui sont conférés par l'assemblée générale, et composé de:

Olivier Dal Zuffo, consultant, demeurant à L-9706 Clervaux, 9, route de Bastogne, (Luxembourg)

Daniel Dal Zuffo, directeur, demeurant à B-4367 Crisnee, 65B Grande Route, (Belgique)

Soussignés,

Accepte à l'unanimité la démission de Monsieur Juilo Dario de la Puente, Consultant, 8 rue Stevin B-1000 Bruxelles, Belgique de ses postes d'administrateur et d'administrateur délégué.

Fait à Windhof, le 15 mars 2004.

O. Dal Zuffo / D. Dal Zuffo.

Enregistré à Luxembourg, le 13 mai 2004, réf. LSO-AQ02921. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(038332.3/000/17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 mai 2004.

ONDINE CAPITAL S.A. HOLDING, Société Anonyme (en liquidation).

Siège social: L-2016 Luxembourg, 5, Place du Théâtre.
R. C. Luxembourg B 64.340.

DISSOLUTION

Il résulte du procès-verbal rectificatif de l'Assemblée Générale Extraordinaire de la société tenue à Londres en date du 21 janvier 2004 que les résolutions suivantes ont été adoptées:

1. Après avoir entendu les rapports du liquidateur et du commissaire à la liquidation, l'Assemblée leur accorde respectivement décharge;

2. La clôture de la liquidation est prononcée et les livres et documents sociaux de la société sont déposés et conservés 5 années à compter de ce jour par le liquidateur, CAPITALACTION PARTNERS Ltd, au 97, Ifield Road, London SW10 9AS, Royaume Uni.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 12 mai 2004.

Pour la société

Signature

Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 13 mai 2004, réf. LSO-AQ02774. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(038482.2//21) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 mai 2004.

ALCAZAR S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 11, boulevard du Prince Henri.
R. C. Luxembourg B 82.760.

EXTRAIT

Il résulte du procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires tenue extraordinairement en date du 20 avril 2004 que:

1. L'Assemblée a élu aux postes d'administrateur pour une durée allant jusqu'à l'Assemblée des actionnaires qui se prononcera sur l'exercice 2004:

M. Mohammed Mohammedson, gérant de sociétés, demeurant à S-24438 Kavling, Sunnanväg 11C,

La société PAM INVEST, établie et ayant son siège social à B-2930 Brasschaat, Brechtsebaan 77, inscrite au Registre de Commerce d'Anvers sous le n° 303.811,

M. Ivan Marek, directeur commercial, demeurant à Prague 6, 16900, Za Strahovem n° 66.

2. Elle réélit au poste de commissaire aux comptes de la société pour une durée allant jusqu'à l'Assemblée Ordinaire qui se prononcera sur l'exercice 2004:

ELPERS & CO, réviseur d'entreprises, S.à r.l., établie et ayant son siège social à L-1724 Luxembourg, 11, boulevard du Prince Henri,

3. Le siège social de la société est transféré à L-1724 Luxembourg, 11, boulevard du Prince Henri.

Pour la société

Signature

Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 29 avril 2004, réf. LSO-AP05334. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(038515.3/000/25) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 mai 2004.

MERRILL LYNCH FUND MANAGEMENT COMPANY S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1855 Luxembourg, 49, avenue J.F. Kennedy.
R. C. Luxembourg B 34.079.

Faisant suite à l'Assemblée Générale du 13 avril 2004, sont nommés administrateurs:

- Terry Kimball Glenn

- Debra Landsman-Yaros

- Geoffrey Douglas Radcliffe

Est nommée réviseur d'entreprises:

DELOITTE & TOUCHE S.A.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 12 mai 2004.

STATE STREET BANK LUXEMBOURG S.A.

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 13 mai 2004, réf. LSO-AQ02761. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(038504.3/000/18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 mai 2004.

SILVERFUND, SICAV, Investmentgesellschaft mit variablem Kapital.

Gesellschaftssitz: L-1118 Luxembourg, 11, rue Aldringen.
H. R. Luxemburg B 99.694.

Auszug aus der Beschlussfassung des Verwaltungsrates mit Wirkung zum 26. März 2004

Es wird beschlossen:

- Den Rücktritt von Herrn Manfred Wiedemayr als Verwaltungsratsmitglied der Gesellschaft anzunehmen und Herrn Anton Kirchmair anstelle von Herrn Manfred Wiedemayr zu ernennen.

- Die Kooptation von Herrn Anton Kirchmair der nächsten Generalversammlung der Aktionäre zwecks Ratifizierung vorzulegen.

Für beglaubigten Auszug

Für SILVERFUND

KREDIETRUST LUXEMBOURG S.A.

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 12 mai 2004, réf. LSO-AQ02750. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(038529.3/526/18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 mai 2004.

MOIRY S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-8211 Mamer, 53, route d'Arlon.
R. C. Luxembourg B 97.391.

—
Extrait des résolutions prises par l'Assemblée Générale du 19 avril 2004

Transfert du siège social de la société de 1, rue des Maximins L-8247 Mamer à 53, route d'Arlon, L-8211 Mamer.
Fixation de l'adresse du siège social à 53, route d'Arlon, L-8211 Mamer.

Pour extrait sincère et conforme
Signature

Enregistré à Luxembourg, le 22 avril 2004, réf. LSO-AP03776. – Reçu 14 euros.

Le Releveur (signé): Signature.

(038717.3/000/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 mai 2004.

JEFFREY INVEST HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-8211 Mamer, 53, route d'Arlon.
R. C. Luxembourg B 88.542.

—
Extrait des résolutions prises par l'Assemblée Générale du 9 avril 2004

Transfert du siège social de la société de 1, rue des Maximins L-8247 Mamer à 53, route d'Arlon, L-8211 Mamer.
Fixation de l'adresse du siège social à 53, route d'Arlon, L-8211 Mamer.

Pour extrait sincère et conforme
Signature

Enregistré à Luxembourg, le 14 avril 2004, réf. LSO-AP02080. – Reçu 14 euros.

Le Releveur (signé): Signature.

(038684.3/000/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 mai 2004.

ANNA CHROMY FOUNDATION HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-8211 Mamer, 53, route d'Arlon.
R. C. Luxembourg B 91.529.

—
Extrait des résolutions prises par l'Assemblée Générale du 19 avril 2004

Transfert du siège social de la société de 1, rue des Maximins L-8247 Mamer à 53, route d'Arlon, L-8211 Mamer.
Fixation de l'adresse du siège social à 53, route d'Arlon, L-8211 Mamer.

Pour extrait sincère et conforme
Signature

Enregistré à Luxembourg, le 22 avril 2004, réf. LSO-AP03761. – Reçu 14 euros.

Le Releveur (signé): Signature.

(038688.3/000/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 mai 2004.

SILVERFUND SICAV ADVISOR S.A., Aktiengesellschaft.

Siège social: L-1118 Luxembourg, 11, rue Aldringen.
H. R. Luxemburg B 99.695.

—
Auszug aus der Beschlussfassung des Verwaltungsrates mit Wirkung zum 26. März 2004

Es wird beschlossen:

- Den Rücktritt von Herrn Manfred Wiedemayr als Verwaltungsratsmitglied der Gesellschaft anzunehmen und Herrn Anton Kirchmair anstelle von Herrn Manfred Wiedemayr zu ernennen.
- Die Kooptation von Herrn Anton Kirchmair der nächsten Generalversammlung der Aktionäre zwecks Ratifizierung vorzulegen.

Für beglaubigten Auszug
Für SILVERFUND SICAV ADVISOR S.A.
KREDIETRUST LUXEMBOURG S.A.
Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 12 mai 2004, réf. LSO-AQ02752. – Reçu 14 euros.

Le Releveur (signé): D. Hartmann.

(038530.3/526/18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 mai 2004.

NICKY INTERNATIONAL HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-8211 Mamer, 53, route d'Arlon.
R. C. Luxembourg B 15.259.

—
Extrait des résolutions prises par l'Assemblée Générale du 19 avril 2004

Transfert du siège social de la société de 1, rue des Maximins L-8247 Mamer à 53, route d'Arlon, L-8211 Mamer.
Fixation de l'adresse du siège social à 53, route d'Arlon, L-8211 Mamer.

Pour extrait sincère et conforme
Signature

Enregistré à Luxembourg, le 22 avril 2004, réf. LSO-AP03760. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): Signature.

(038692.3/000/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 mai 2004.

SUOMI KATTO S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-8211 Mamer, 53, route d'Arlon.
R. C. Luxembourg B 35.729.

—
Extrait des résolutions prises par l'Assemblée Générale du 19 avril 2004

Transfert du siège social de la société de 1, rue des Maximins L-8247 Mamer à 53, route d'Arlon, L-8211 Mamer.
Fixation de l'adresse du siège social à 53, route d'Arlon, L-8211 Mamer.

Pour extrait sincère et conforme
Signature

Enregistré à Luxembourg, le 22 avril 2004, réf. LSO-AP03754. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): Signature.

(038700.3/000/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 mai 2004.

OUI HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-8211 Mamer, 53, route d'Arlon.
R. C. Luxembourg B 92.908.

—
Extrait des résolutions prises par l'Assemblée Générale du 19 avril 2004

Transfert du siège social de la société de 1, rue des Maximins L-8247 Mamer à 53, route d'Arlon, L-8211 Mamer.
Fixation de l'adresse du siège social à 53, route d'Arlon, L-8211 Mamer.

Pour extrait sincère et conforme
Signature

Enregistré à Luxembourg, le 22 avril 2004, réf. LSO-AP03750. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): Signature.

(038703.3/000/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 mai 2004.

LUXCASH SICAV, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: L-2954 Luxembourg, 2, place de Metz.
R. C. Luxembourg B 33.614.

—
Confirmation de la résolution du Conseil d'Administration du 19 janvier 2004

1. Démission du président et démission d'un administrateur

Le conseil prend note de la démission de M. Raymond Kirsch de son poste d'administrateur et de président du conseil avec effet au 1^{er} février 2004.

2. Cooptation d'un administrateur, nomination d'un président

Le conseil coopte à l'unanimité Mme Doris Engel au poste d'administrateur. M. Jean-Claude Finck remplacera M. Raymond Kirsch en tant que président du conseil jusqu'à la prochaine assemblée générale ordinaire.

Luxembourg, le 19 avril 2004.

Certifié conforme et sincère

BANQUE ET CAISSE D'EPARGNE DE L'ETAT, LUXEMBOURG

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 30 avril 2004, réf. LSO-AP05706. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(037891.3/1122/19) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 mai 2004.

SASIB TOBACCO INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 26, boulevard Royal.
R. C. Luxembourg B 64.940.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 12 mai 2004, réf. LSO-AQ02735, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 mai 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 13 mai 2004.

Signature.

(038349.3/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 mai 2004.

SASIB TOBACCO INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 26, boulevard Royal.
R. C. Luxembourg B 64.940.

Conseil d'administration:

- M. Pierangelo Calegari, Président et Administrateur-délégué, résidant à Via Guasto 17, Vigolzone (PC), Italie.
- M. Roger Burri, Administrateur, résidant à Route de Boiron, 11, 1260 Nyon, Suisse
- M. Carlo Schlessler, Administrateur, résidant à Avenue Monterey 23, L-2086 Luxembourg.

Commissaire:

PricewaterhouseCoopers, Réviseurs d'entreprises, 400, route d'Esch, L-1471 Luxembourg

Affectation du résultat de l'exercice:

L'Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires tenue en date du 15 avril 2004 a décidé de reporter la perte de l'exercice se cloturant le 31 décembre 2003, qui s'élève à EUR 34.557,46.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Enregistré à Luxembourg, le 12 mai 2004, réf. LSO-AQ02732. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(038350.3/000/19) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 mai 2004.

A. ROLF LARSEN HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: Luxembourg, 5, boulevard de la Foire.
R. C. Luxembourg B 27.713.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 11 mai 2004, réf. LSO-AQ02108, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 mai 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 12 mai 2004.

Signature.

(038262.3/534/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 mai 2004.

A. ROLF LARSEN HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: Luxembourg, 5, boulevard de la Foire.
R. C. Luxembourg B 27.713.

Extrait des résolutions prises par l'Assemblée Générale Ordinaire tenue extraordinairement le 26 avril 2003

Sont renommés administrateurs pour une durée de six ans, leurs mandats prenant fin lors de l'Assemblée Générale Ordinaire statuant sur les comptes au 31 décembre 2009:

- M. John Seil, licencié en sciences économiques appliquées, demeurant professionnellement au 5, boulevard de la Foire, Luxembourg, Président,
- M. Pierre Lentz, licencié en sciences économiques, demeurant professionnellement au 5, boulevard de la Foire, Luxembourg,
- M. Guy Hornick, maître en sciences économiques, demeurant professionnellement à Luxembourg

Est renommée commissaire aux comptes pour une durée de six ans, son mandat prenant fin lors de l'Assemblée Générale Ordinaire statuant sur les comptes au 31 décembre 2009:

- AUDIEX S.A., Société anonyme, 57, avenue de la Faiencerie, Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 27 avril 2004.

Signature.

Enregistré à Luxembourg, le 11 mai 2004, réf. LSO-AQ02107. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(038260.3/534/21) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 mai 2004.

COPRIMA LUXEMBOURG S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1528 Luxembourg, 5, boulevard de la Foire.
R. C. Luxembourg B 45.605.

Le bilan au 25 mars 2003, enregistré à Luxembourg, le 5 mai 2004, réf. LSO-AQ0905, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 mai 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 7 mai 2004.

Signature.

(038266.3/534/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 mai 2004.

COPRIMA LUXEMBOURG S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1528 Luxembourg, 5, boulevard de la Foire.
R. C. Luxembourg B 45.605.

Extrait des résolutions prises par l'Assemblée Générale Ordinaire le 26 juin 2003

Sont nommés administrateurs, leurs mandats prenant fin lors de l'Assemblée Générale Ordinaire statuant sur les comptes annuels au 31 mars 2004:

- M. Pilade Riello, administrateurs de sociétés, demeurant au 3, Via Spaltin, I-37045 Legnago, (Italie), Président du conseil d'administration.

- M. Andrea Riello, directeur, demeurant au 35, via Gazzera, I-37128 Verona, (Italie).

- M. Edmond Ries, expert-comptable, demeurant professionnellement au 5, boulevard de la Foire, L-1528 Luxembourg.

Est nommée commissaire aux comptes, son mandat prenant fin lors de l'Assemblée Générale Ordinaire statuant sur les comptes annuels au 31 mars 2004:

- AUDIEX S.A., Société anonyme, 57, avenue de la Faïencerie, Luxembourg.

Luxembourg, le 28 avril 2004.

Pour extrait conforme

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 5 mai 2004, réf. LSO-AQ00904. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(038265.3/534/22) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 mai 2004.

EuroLuxPatent S.A., Aktiengesellschaft.

Gesellschaftssitz: L-1840 Luxembourg, 11A, boulevard Joseph II.
H. R. Luxemburg B 70.553.

Auszug aus dem Sitzungsprotokoll der ordentlichen Generalversammlung vom Mittwoch, 5. Mai 2004, abgehalten am Gesellschaftssitz

Die Versammlung hat in der vorgenannten Sitzung einstimmig folgende Beschlüsse gefasst:

1- Die Versammlung bestimmt einstimmig die Mandate folgender Verwaltungsratsmitglieder zu verlängern:

Herrn Sergej Naoumenko, Kaufman

Herrn Alexander Sutyagin, Kaufman

2- Die Versammlung ernennt einstimmig, nach Ablauf des Mandates der Verwaltungsratsvorsitzender Frau Silvia Gudenburg, Privatbeamtin, Luxemburg, zum neuen Verwaltungsratsmitglied Frau Hiltrud Lehnen, Privatbeamtin, Deutschland so dass der Verwaltungsrat sich nunmehr aus folgenden Personen zusammensetzt:

Frau Hiltrud Lehnen, Privatbeamtin, als Vorsitzende

Herrn Sergej Naoumenko, Kaufmann

Herrn Alexander Sutyagin, Kaufmann

Die Mandate entfallen sofort nach der Generalversammlung des Jahres 2010.

3- Der Rücktritt des Kommissars LUXEMBOURG CONSULTING GROUP AG wird akzeptiert. Die Versammlung fasst einstimmig folgenden Beschluss:

Zum neuen Kommissar der Gesellschaft wird LCG INTERNATIONAL S.A., Luxembourg ernannt. Das Mandat des Kommissars entfällt nach der Beendigung der ordentlichen Generalversammlung des Jahres 2010.

Luxemburg, den 5. Mai 2004.

Die Versammlung

Unterschrift

Enregistré à Luxembourg, le 12 mai 2004, réf. LSO-AQ02640. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(038557.3/000/28) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 mai 2004.

SYNTECH S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: Luxembourg, 15, rue de la Chapelle.
R. C. Luxembourg B 14.898.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 5 mai 2004, réf. LSO-AQ00900 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 mai 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 10 mai 2004.

Signature.

(038288.3/534/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 mai 2004.

SYNTECH S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: Luxembourg, 15, rue de la Chapelle.
R. C. Luxembourg B 14.898.

Extrait des résolutions prises par l'Assemblée Générale Ordinaire tenue extraordinairement le 18 décembre 2003

Sont renommés administrateurs, leurs mandats prenant fin lors de l'Assemblée Générale Ordinaire statuant sur les comptes au 31 décembre 2002:

- M. Dr. Franz J. Meng, Rechtsanwalt, demeurant professionnellement à Nordstrasse 19, Zürich (Suisse), Président.
- Mlle Margret Astor, administrateur de sociétés, demeurant au 40 rue de l'Avenir, Luxembourg.
- M. John Seil, licencié en sciences économiques appliquées, demeurant professionnellement au 5, boulevard de la Foire, Luxembourg.

Est renommée commissaire aux comptes, son mandat prenant fin lors de l'Assemblée Générale Ordinaire statuant sur les comptes au 31 décembre 2002:

- AUDIEX S.A., Société anonyme, 57, avenue de la Faiencerie, Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 29 avril 2004.

Signature.

Enregistré à Luxembourg, le 5 mai 2004, réf. LSO-AQ00901. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(038290.3/534/20) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 mai 2004.

LOVANIUM S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1611 Luxembourg, 41, avenue de la Gare.
R. C. Luxembourg B 45.651.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 12 mai 2004, réf. LSO-AQ02538, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 mai 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 14 mai 2004.

Signature

Un mandataire

(038493.3/850/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 mai 2004.

PENTAPLAST LUXEMBOURG I, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital souscrit: 19.384.000,- EUR.

Siège social: L-1882 Luxembourg, 5, rue Guillaume Kroll.
R. C. Luxembourg B 84.251.

Par résolution en date du 31 mars 2004, le conseil de gérance de la société PENTAPLAST LUXEMBOURG I, S.à r.l. a décidé:

- de nommer au poste de gérant, Babette Chambre, employée privée, demeurant au 5, rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg, pour une période venant à échéance lors de l'Assemblée Générale Ordinaire qui approuvera les comptes au 30 septembre 2006 et qui se tiendra en 2007,

- de résilier la convention de domiciliation existante conclue en date du 19 octobre 2001 avec ALTER DOMUS (anc. BILLON ET ASSOCIES),

- de transférer le siège social de la société du 398, route d'Esch, L-1471 Luxembourg au 5, rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg avec effet immédiat.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 10 mai 2004.

Signature.

Enregistré à Luxembourg, le 12 mai 2004, réf. LSO-AQ02523. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(038687.3/581/20) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 mai 2004.

DECKER PARTICIPATIONS, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-4002 Esch-sur-Alzette, Z.I., rue de Belval.
R. C. Luxembourg B 26.007.

Les comptes annuels au 31 décembre 2003, enregistrés à Luxembourg, le 6 mai 2004, réf. LSO-AQ01026, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 mai 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 29 avril 2004.

Signature.

(036821.3/1026/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 mai 2004.

GLOBAL DIVERSIFIED SICAV, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: Luxembourg, 1, place de Metz.
R. C. Luxembourg B 80.775.

Confirmation de la résolution du Conseil d'Administration du 19 mars 2004

1. Démission du président et démission d'un administrateur

Le conseil prend note de la démission de M. Raymond Kirsch de son poste d'administrateur et de président du conseil avec effet au 1^{er} février 2004.

2. Cooptation d'un administrateur, nomination d'un président et d'un Vice-Président avec effet au 1^{er} février 2004

Le conseil coopte à l'unanimité M. Camille Thommes au poste d'administrateur. M. Gilbert Ernst occupera la fonction de Vice-Président jusqu'à la prochaine Assemblée Générale Ordinaire.

M. Jean-Claude Finck remplacera M. Raymond Kirsch en tant que président du conseil jusqu'à la prochaine assemblée générale ordinaire.

Luxembourg, le 4 mai 2004.

Certifié conforme et sincère

BANQUE ET CAISSE D'EPARGNE DE L'ETAT, LUXEMBOURG

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 7 mai 2004, réf. LSO-AQ01685. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(037890.3/1122/21) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 mai 2004.

SAGOS S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 16, allée Marconi.
R. C. Luxembourg B 68.741.

Ont été nommés en remplacement de M. Pascal Pierret et M. Ricardo Portabella, démissionnaires de leur fonction d'administrateur:

- M. Luc Braun, demeurant professionnellement 16, Allée Marconi, L-2120 Luxembourg.

- ARMOR S.A., 16, Allée Marconi, L-2120 RCS Luxembourg B 61.266.

Leur mandat prendra fin à l'issue de l'assemblée générale des actionnaires qui statuera sur les comptes annuels au 31 décembre 2003.

Pour extrait conforme

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 28 avril 2004, réf. LSO-AP04920. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(038270.3/504/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 mai 2004.

MORGAN SADDLER SECURITIES S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1637 Luxembourg, 1, rue Goethe.
R. C. Luxembourg B 56.536.

L'assemblée générale de la société, convoquée le 10 mai 2004, a unanimement décidé de poursuivre les activités de la société (décision prise en vertu de l'art. 100 LSC).

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 13 mai 2004.

Signature.

Enregistré à Luxembourg, le 12 mai 2004, réf. LSO-AQ02589. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(038132.2//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 mai 2004.

BHW BAUSPARKASSE AG, Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg.
R. C. Luxembourg B 34.104.

—
Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 14 mai 2004, réf. LSO-AQ03081, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 mai 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 14 mai 2004.

BHW BAUSPARKASSE AG, Luxembourg

Signature

(038535.3/000/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 mai 2004.

BHW BAUSPARKASSE AG, Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg.
R. C. Luxembourg B 34.104.

—
Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 14 mai 2004, réf. LSO-AQ03079, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 mai 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 14 mai 2004.

BHW BAUSPARKASSE AG, Luxembourg

Signature

(038532.3/000/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 mai 2004.

BHW BAUSPARKASSE AG, Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg.
R. C. Luxembourg B 34.104.

—
Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 14 mai 2004, réf. LSO-AQ03078, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 mai 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 14 mai 2004.

BHW BAUSPARKASSE AG, Luxembourg

Signature

(038531.3/000/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 mai 2004.

NEXIUM S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1611 Luxembourg, 41, avenue de la Gare.
R. C. Luxembourg B 90.429.

—
Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 12 mai 2004, réf. LSO-AQ02532, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 mai 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 14 mai 2004.

Signature

Un mandataire

(038495.3/850/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 mai 2004.

RADAR HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1611 Luxembourg, 41, avenue de la Gare.
R. C. Luxembourg B 46.643.

—
Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 12 mai 2004, réf. LSO-AQ02534, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 mai 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 14 mai 2004.

Signature

Un mandataire

(038498.3/850/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 mai 2004.

CGF COMPAGNIE GENERALE DE FINANCE, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2520 Luxembourg, 21, allée Scheffer.
R. C. Luxembourg B 97.454.

—
Extrait de la résolution du gérant unique qui s'est tenue le 1^{er} mai 2004

Le gérant unique de CGF COMPAGNIE GENERALE DE FINANCE, S.à r.l., («la société»), a décidé comme suit:
- De transférer le siège social de la société du 9, rue Schiller, L-2519 Luxembourg au 21, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg, et ce avec effet immédiat.

Luxembourg, le 1^{er} mai 2004.

LUXEMBOURG CORPORATION COMPANY S.A.

Gérant

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 11 mai 2004, réf. LSO-AQ02177. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): Signature.

(038127.3/710/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 mai 2004.

VAG SECURITY ENGINEERING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2146 Luxembourg, 63-65, rue de Merl.
R. C. Luxembourg B 57.040.

—
Extrait des résolutions adoptées lors de la réunion du Conseil d'Administration, le 27 avril 2004

Suite à la décision de M. Thierry Gypens de démissionner de son poste de délégué à la gestion journalière des affaires de la société, le conseil d'administration décide, à l'unanimité de:

déléguer la gestion journalière ainsi que la représentation de la société en ce qui concerne cette gestion à M. Walter Emsens, administrateur de la société.

M. Walter Emsens portera le titre d'administrateur-délégué de la société et, partant, pourra engager la société par sa seule signature exclusive respectivement par sa cosignature obligatoire pour toutes les affaires relevant de la gestion journalière.

Pour extrait sincère et conforme

Pour réquisition et publication

VAG SECURITY ENGINEERING S.A.

Signature

Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 10 mai 2004, réf. LSO-AQ01837. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(038468.3/000/21) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 mai 2004.

VAG SECURITY ENGINEERING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2146 Luxembourg, 63-65, rue de Merl.
R. C. Luxembourg B 57.040.

—
Extrait des résolutions adoptées lors de l'Assemblée Générale Extraordinaire tenue le 27 avril 2004

Démissions de MM. Thierry Gypens et Nicola Graas de leur poste d'administrateur;

Décharge pleine et entière est donnée aux deux administrateurs sortants pour l'exécution de leurs mandats jusqu'à ce jour;

Nomination de M. Walter Emsens au poste d'administrateur de la société. Il terminera le mandat de M. Thierry Gypens, venant à échéance lors de l'Assemblée Générale Ordinaire statuant sur les comptes arrêtés au 31 décembre 2003,

Nomination de M. Laurent Ryelandt au poste d'administrateur de la société. Il terminera le mandat de M. Nicolas Graas, venant à échéance lors de l'Assemblée Générale Ordinaire statuant sur les comptes arrêtés au 31 décembre 2003.

Pour extrait sincère et conforme

Pour réquisition et publication

VAG SECURITY ENGINEERING S.A.

Signature

Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 10 mai 2004, réf. LSO-AQ01832. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(038469.3/000/22) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 mai 2004.

POINT OF SALE TECHNOLOGIE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-8010 Strassen, 204, route d'Arlon.
R. C. Luxembourg B 100.338.

Assemblée Générale Extraordinaire du 7 mai 2004

S'est réunie l'Assemblée Générale Extraordinaire des actionnaires de la société anonyme POINT OF SALE TECHNOLOGIE S.A., avec siège social à L-8010 Strassen, 204, route d'Arlon, constituée suivant acte reçu par le notaire sous-signé en date du 20 avril 2004, inscrite au Registre de commerce section B 100.338.

L'Assemblée est ouverte à 14.00 heures sous la présidence de Monsieur Philippe Risch, administrateur de société, demeurant à Cap qui désigne comme secrétaire Monsieur Jean-Pierre Krippler, employé privé, demeurant à Oberkorn. L'Assemblée choisit comme scrutateur Monsieur Johny Logelin, employé privé, demeurant à Belvaux.

Le bureau étant ainsi constitué, le Président expose et prie le notaire d'acter que:

I.- L'ordre du jour de l'assemblée est conçu comme suit:

- 1) Nomination d'un nouvel administrateur-délégué.
- 2) Fixation de ses pouvoirs.

II.- Il a été établi une liste de présence, renseignant les actionnaires présents et représentés ainsi que le nombre d'actions qu'ils détiennent, laquelle après avoir été signée ne varietur par les actionnaires ou leurs mandataires et par les membres du Bureau, sera enregistrée avec le présent acte ensemble avec les procurations paraphées ne varietur par les mandataires.

III.- Il résulte de la liste de présence que tous les actionnaires sont présents ou représentés à l'assemblée et qu'il a donc pu être fait abstraction des convocations d'usage. Dès lors, l'Assemblée est régulièrement constituée et peut valablement délibérer sur l'ordre du jour, dont les actionnaires ont pris connaissance avant la présente assemblée.

IV.- Après délibération, l'assemblée prend à l'unanimité des voix les résolutions suivantes:

Première résolution

Est nommé nouvel administrateur-délégué de la société Monsieur Manuel Diabinho Dos Santos, employé privé, demeurant à Koerich, 15, rue de Windhof.

Deuxième résolution

La société est valablement engagée sous les signatures conjointes de l'administrateur-délégué et celle de Monsieur Philippe Risch.

Plus rien ne figurant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Strassen, le 7 mai 2004.

Signatures.

Enregistré à Luxembourg, le 7 mai 2004, réf. LSO-AQ01606. – Reçu 89 euros.

Le Receveur (signé): Signature.

(038562.3/203/35) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 mai 2004.

SALVIA EUROPE S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 16, allée Marconi.
R. C. Luxembourg B 66.133.

Ont été nommés en remplacement de M. Pascal Pierret et M. Ricardo Portabella, démissionnaires de leur fonction d'administrateur:

- M. Luc Braun, demeurant professionnellement 16, Allée Marconi, L-2120 Luxembourg.
- ARMOR S.A., 16 allée Marconi, L-2120 Luxembourg, RCS Luxembourg B 61.266.

Leur mandat prendra fin à l'issue de l'assemblée générale des actionnaires qui statuera sur les comptes annuels au 31 décembre 2003.

Pour extrait conforme

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 28 avril 2004, réf. LSO-AP04918. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(038250.3/504/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 mai 2004.

TALASSIUS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2311 Luxembourg, 3, avenue Pasteur.
R. C. Luxembourg B 30.137.

Le bilan au 30 juin 2003, enregistré à Luxembourg, le 6 mai 2004, réf. LSO-AQ01224, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 mai 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

S.G.A. SERVICES S.A.

Signature

(038660.3/1023/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 mai 2004.

CHARISMA S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1150 Luxembourg, 291, route d'Arlon.
R. C. Luxembourg B 67.890.

EXTRAIT

Il résulte du procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire tenue en date du 3 juin 2002 que:

1. La devise d'expression du capital social a été convertie en euro et ce avec effet rétroactif au 1^{er} janvier 2002; et que le capital social a été augmenté.

En conséquence, le capital souscrit de EUR 1.189.900,- sera présenté par 48.000 actions sans désignation de valeur nominale.

2. Le capital autorisé a été converti en euro avec effet rétroactif au 1^{er} janvier 2002.

En conséquence, le capital autorisé de EUR 2.478.960,- sera représenté par 100.000 actions sans désignation de Valeur Nominale.

L'article 3 des statuts sera modifié en conséquence.

Luxembourg, le 6 mai 2004.

Pour extrait conforme

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 11 mai 2004, réf. LSO-AQ02116. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(038590.3/727/21) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 mai 2004.

BERSY S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1882 Luxembourg, 5, rue Guillaume Kroll.
R. C. Luxembourg B 55.219.

L'Assemblée Générale Reportée des Actionnaires, tenue en date du 24 mars 2004, a décidé de renouveler les mandats pour une période venant à échéance lors de l'Assemblée Générale Ordinaire qui approuvera les comptes au 31 décembre 2003 et qui se tiendra en 2004:

1) des administrateurs suivants:

- Monsieur Gérard Becquer, demeurant au 5, rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg
- Monsieur Pascal Roumiguié, demeurant au 5, rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg
- Madame Marie-Hélène Claude, demeurant au 5, rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg

2) du commissaire aux comptes:

EUROFID, S.à r.l., 5, rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg

3) de transférer le siège social de la société du 398, route d'Esch, L-1471 Luxembourg au 5, rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 10 mai 2004.

Signature.

Enregistré à Luxembourg, le 12 mai 2004, réf. LSO-AQ02520. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(038681.3/581/21) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 mai 2004.

ONNET EUROPE S.A., Société Anonyme.

R. C. Luxembourg B 79.898.

Constituée suivant acte reçu par Maître Jean-Paul Hencks, notaire de résidence à L-Luxembourg, en date du 14 décembre 2000, publié au Mémorial, Recueil C n° 612 du 8 août 2001.

1) Il résulte d'une lettre adressée à la société en date du 7 mai 2004:

REVILUX S.A., avec siège social à L-1371 Luxembourg, 223, Val Ste Croix, inscrite sous le numéro R. C. B 25.549, a démissionné avec effet immédiat de sa fonction de commissaire aux comptes.

2) Il résulte d'une lettre adressée à la société en date du 7 mai 2004 que:

Le siège social au 15, boulevard Roosevelt, L-2450 Luxembourg est dénoncé avec effet immédiat.

Par conséquent la convention de domiciliation conclue entre les sociétés FFF MANAGEMENT & TRUST S.A. et ONNET EUROPE S.A. le 22 janvier 2001 et dont la réquisition a été enregistrée le 27 février 2001, respectivement déposée au R. C. le 2 mars 2001, est résiliée d'office.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 10 mai 2004.

FFF MANAGEMENT & TRUST S.A.

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 11 mai 2004, réf. LSO-AQ02371. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(038785.2//21) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 mai 2004.

FISH S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-8211 Mamer, 53, route d'Arlon.
R. C. Luxembourg B 73.393.

Extrait des résolutions prises par l'Assemblée Générale du 19 avril 2004

Transfert du siège social de la société de 1, rue des Maximins L-8247 Mamer à 53, route d'Arlon, L-8211 Mamer.
Fixation de l'adresse du siège social à 53, route d'Arlon, L-8211 Mamer.

Pour extrait sincère et conforme

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 22 avril 2004, réf. LSO-AP03770. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): Signature.

(038705.3/000/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 mai 2004.

SONI S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-8211 Mamer, 53, route d'Arlon.
R. C. Luxembourg B 97.167.

Extrait des résolutions prises par l'Assemblée Générale du 19 avril 2004

Transfert du siège social de la société de 1, rue des Maximins L-8247 Mamer à 53, route d'Arlon, L-8211 Mamer.
Fixation de l'adresse du siège social à 53, route d'Arlon, L-8211 Mamer.

Pour extrait sincère et conforme

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 22 avril 2004, réf. LSO-AP03773. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): Signature.

(038714.3/000/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 mai 2004.

FINANCIERE CONCORDE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1528 Luxembourg, 5, boulevard de la Foire.
R. C. Luxembourg B 54.320.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 11 mai 2004, réf. LSO-AQ02120, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 mai 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 12 mai 2004.

Signature.

(038257.3/534/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 mai 2004.

FINANCIERE CONCORDE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1528 Luxembourg, 5, boulevard de la Foire.
R. C. Luxembourg B 54.320.

Extrait des résolutions prises par l'Assemblée Générale Ordinaire tenue extraordinairement le 22 mars 2004

Sont renommés administrateurs pour une durée de six ans, leurs mandats prenant fin lors de l'Assemblée Générale Ordinaire statuant sur les comptes au 31 décembre 2008:

- M. John Seil, licencié en sciences économiques appliquées, demeurant professionnellement au 5, boulevard de la Foire, Luxembourg, Président,

- M. Thierry Fleming, licencié en sciences commerciales et financières, demeurant au 5, boulevard de la Foire, Luxembourg,

- M. Reno Maurizio Tonelli, licencié en sciences politiques, demeurant professionnellement au 5, boulevard de la Foire, Luxembourg.

Est renommée commissaire aux comptes, son mandat prenant fin lors de l'Assemblée Générale Ordinaire statuant sur les comptes au 31 décembre 2002:

- AUDIEX S.A., Société anonyme, 57, avenue de la Faïencerie, Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 22 mars 2004.

Signature.

Enregistré à Luxembourg, le 11 mai 2004, réf. LSO-AQ02118. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(038254.3/534/22) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 mai 2004.

CFT INTERNATIONAL, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1450 Luxembourg, 28, Côte d'Eich.

R. C. Luxembourg B 78.891.

L'an deux mille quatre, le onze mai.

Par-devant Maître Jean-Joseph Wagner, notaire de résidence à Sanem (Grand-Duché de Luxembourg).

Ont comparu:

- Monsieur Peter Vansant, juriste, avec adresse professionnelle au 28 Côte d'Eich, L-1450 Luxembourg,
- Monsieur Jan Mathieu Jetten, gérant, avec adresse professionnelle au 28 Côte d'Eich, L-1450 Luxembourg.

Lesquels comparants ont requis le notaire instrumentant de documenter ainsi qu'il suit leurs déclarations et constatations.

Exposé préliminaire

1.- Qu'ils sont momentanément les seuls et uniques associés de la société CFT INTERNATIONAL, S.à r.l., une société à responsabilité limitée, établie et ayant son siège social au 28 Côte d'Eich, L-1450 Luxembourg, constituée suivant acte reçu par le notaire instrumentant, en date du 20 novembre 2000, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, numéro 398 du 31 mai 2001, (ci-après: «la Société»).

2.- Que le capital social de la Société, s'élève actuellement à douze mille cinq cents euros (12.500,- EUR) divisé en cent vingt-cinq (125) parts sociales d'une valeur nominale de cent euros (100,- EUR) chacune, intégralement libérées.

Ceci exposé, les associés se sont réunis en assemblée générale extraordinaire et ont pris à l'unanimité des voix les résolutions suivantes:

Première résolution

L'assemblée générale extraordinaire décide de modifier l'objet social de la société.

En conséquence, l'article 2 des statuts est modifié et aura désormais la teneur suivante:

«**Art. 2.** La société a pour objet l'exécution de toutes opérations de conseil, d'assistance dans le domaine économique. Elle peut procéder à la gestion administrative de sociétés luxembourgeoises ou étrangères au nom et dans l'intérêt de tiers.

Elle a également pour objet l'expertise comptable, le conseil fiscal et toutes opérations annexes dans les limites des lois régissant ces matières.

Elle peut également prendre des participations dans des sociétés ayant un objet identique, analogue ou connexe, au Grand-Duché de Luxembourg et à l'étranger.

La société a pour objet par ailleurs la prise de participation dans des sociétés de personnes et de capitaux tant au Grand-Duché de Luxembourg qu'à l'étranger pour les besoins du développement et de l'accomplissement de son objet social.

La société pourra en général faire toutes autres transactions commerciales connexes, industrielles, financières, mobilières ou immobilières, se rattachant directement ou indirectement à son objet social similaire ou susceptible d'en favoriser l'exploitation et le développement.»

Deuxième résolution

L'assemblée générale extraordinaire décide de créer trois catégories de gérants, à savoir gérant A, B et C.

En conséquence, l'article 10 des statuts est modifié et aura désormais la teneur suivante:

«**Art. 10.** La société est administrée par un ou plusieurs gérants, associé(s) ou non.

Chaque gérant est nommé comme gérant A, B ou C pour une durée indéterminée. Ils sont révocables à tout moment par l'assemblée générale qui fixe leurs rémunérations.

Pour toutes les activités d'expertise comptable et de conseil fiscal, la société est engagée seulement par la signature individuelle d'un gérant A.

Pour toutes les autres activités, la société est engagée soit par la signature conjointe d'un gérant C avec un gérant A et B, soit par la signature individuelle d'un gérant A ou d'un gérant B.»

Troisième résolution

L'assemblée générale extraordinaire décide de nommer comme nouveaux gérants de la Société pour une durée indéterminée:

- Monsieur Jan Mathieu Jetten, gérant, avec adresse professionnelle au 28 Côte d'Eich, L-1450 Luxembourg.

- Madame Ruth Donkersloot, employée privée, avec adresse professionnelle au 28 Côte d'Eich, L-1450 Luxembourg.

Suite à la nomination des deux gérants supplémentaires et à la création des différentes catégories de gérants, la gérance de la société se compose désormais comme suit:

Gérant A:

Monsieur Jan Mathieu Jetten, gérant, avec adresse professionnelle au 28 Côte d'Eich, L-1450 Luxembourg.

Gérant B:

Monsieur Peter Vansant, juriste, avec adresse professionnelle au 28 Côte d'Eich, L-1450 Luxembourg,

Gérant C:

Madame Ruth Donkersloot, employée privée, avec adresse professionnelle au 28 Côte d'Eich, L-1450 Luxembourg.

Dont acte, passé à Luxembourg, au siège social de la Société, les jour, mois et an qu'en tête des présentes.

Et après lecture et interprétation donnée par le notaire, les comparants prémentionnés ont signé avec le notaire instrumentant le présent acte.

Signé: P. Vansant, J. M. Jetten, J.-J. Wagner.
Enregistré à Esch-sur-Alzette, le 12 mai 2004, vol. 885, fol. 37, case 5. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): Ries.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Belvaux, le 12 mai 2004. J.-J. Wagner.

(038520.3/239/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 mai 2004.

CFT INTERNATIONAL, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: Luxembourg.
R. C. Luxembourg B 78.891.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 mai 2004.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Belvaux, le 12 mai 2004. J.-J. Wagner.

(038521.3/239/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 mai 2004.

FIN-CONTROLE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1219 Luxembourg, 13, rue Beaumont.
R. C. Luxembourg B 42.230.

Les comptes annuels au 31 décembre 2003, enregistrés à Luxembourg, le 6 mai 2004, réf. LSO-AQ01228, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 mai 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 7 mai 2004.

FIN-CONTROLE S.A.

Signatures

Administrateurs

(036651.3/795/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 mai 2004.

SOCIETE IMMOBILIERE PRIVEE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2146 Luxembourg, 70, rue de Merl.
R. C. Luxembourg B 79.866.

Les comptes annuels au 31 décembre 2003, enregistrés à Luxembourg, le 4 mai 2004, réf. LSO-AQ00637, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 mai 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

SOCIETE IMMOBILIERE PRIVEE S.A.

Signature

(036683.3/000/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 mai 2004.

LIMPAR S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1450 Luxembourg, 25B, boulevard Royal.
R. C. Luxembourg B 42.099.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 12 mai 2004, réf. LSO-AQ02712, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 mai 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 13 mai 2004.

Signature.

(038163.3/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 mai 2004.

LIMPAR S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1450 Luxembourg, 25B, boulevard Royal.
R. C. Luxembourg B 42.099.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 12 mai 2004, réf. LSO-AQ02710, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 mai 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 13 mai 2004.

Signature.

(038166.3/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 mai 2004.

IMMOBILIERE DE LORRAINE, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-3927 Mondercange, 58, Grand-rue.

R. C. Luxembourg B 45.671.

—
Les comptes annuels au 31 décembre 2003, enregistrés à Luxembourg, le 26 avril 2004, réf. LSO-AP04302, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 mai 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(036681.3/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 mai 2004.

AZ ASSURANCES, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1611 Luxembourg, 61, avenue de la Gare.

R. C. Luxembourg B 87.381.

—
Les comptes annuels au 31 décembre 2003, enregistrés à Luxembourg, le 29 avril 2004, réf. LSO-AP05524, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 mai 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

AZ ASSURANCES, S.à r.l.

Signature

(036687.3/000/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 mai 2004.

SICAV FRANCE-LUXEMBOURG, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: L-1118 Luxembourg, 11, rue Aldringen.

R. C. Luxembourg B 26.560.

—
Extrait des résolutions prises à l'Assemblée Générale Statutaire du 5 avril 2004

La cooptation de Monsieur Olivier Aubenas en tant que Président du Conseil d'Administration en remplacement de Madame Olivia Giscard d'Estaing avec effet au 15 octobre 2003 est ratifiée.

Les mandats des Administrateurs suivants ne sont pas renouvelés:

- Monsieur Bruno d'Hérouville;
 - Monsieur Hubert de La Laurencie;
 - Monsieur Jean-Pierre Thinsky;
 - La MUTUELLE D'ASSURANCE DES REGIONS FRANÇAISES (MARF), représentée par Monsieur Alexis Bardin.
- Messieurs Bruno Rodier, Christian de Rostolan et Emmanuel Pineau sont nommés en tant qu'Administrateurs.

Messieurs Olivier Aubenas, André Elvinger, Pierre Fosset sont réélus et Messieurs Bruno Rodier, Christian de Rostolan et Emmanuel Pineau sont élus en tant qu'Administrateurs pour un nouveau terme statutaire d'un an expirant à l'Assemblée Générale Statutaire de 2005.

LA COMPAGNIE DE REVISION, Luxembourg, est réélue comme Réviseur d'Entreprises agréé pour un terme d'un an, expirant à l'Assemblée Générale Statutaire de 2005.

Extrait certifié sincère et conforme

Pour SICAV FRANCE-LUXEMBOURG

KREDIETRUST LUXEMBOURG S.A.

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 12 mai 2004, réf. LSO-AQ02748. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(038527.3/526/26) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 mai 2004.

SICAV FRANCE-LUXEMBOURG, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: L-1118 Luxembourg, 11, rue Aldringen.

R. C. Luxembourg B 26.560.

—
Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 12 mai 2004, réf. LSO-AQ02749, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 mai 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour SICAV FRANCE-LUXEMBOURG

KREDIETRUST LUXEMBOURG S.A.

Signatures

(038528.3/526/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 mai 2004.

HSBC DEWAAY LUXEMBOURG S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 18, boulevard Royal.
R. C. Luxembourg B 62.966.

—
EXTRAIT

Il résulte de l'assemblée générale extraordinaire tenue en date du 1^{er} mars 2004 que:

- Monsieur Gérard De Bartillat a démissionné de son poste d'administrateur avec effet au 16 décembre 2003.

Décharge pleine et entière lui est accordée pour l'exercice de son mandat.

- Monsieur Emmanuel Balceano a démissionné de son poste d'administrateur avec effet au 31 décembre 2003.

Décharge pleine et entière lui est accordée pour l'exercice de son mandat.

- Suite à l'autorisation reçue de la Commission de Surveillance du Secteur Financier du 31 décembre 2003, ont été nommés administrateurs de la société, Monsieur Bernard De Bellefroid, demeurant à Chemins des Ornois 5 à B-1380 Lasne, Monsieur Paul Boeger, directeur de société, domicilié Rue des Roses 28 à F-57000 Metz et Monsieur Arnaud Dubois, directeur de société, demeurant à Hameau Michel Ange 15 à F-75016 Paris et ce avec effet rétroactif au 1^{er} janvier 2004.

Les mandats des trois nouveaux administrateurs viendront à échéance lors de l'assemblée générale qui statuera sur les comptes arrêtés au 31 décembre 2004.

Suite à ces nominations, le conseil d'administration est composé comme suit:

- Monsieur Henri Danguy des Deserts;

- Monsieur Eugène Meunier;

- Monsieur André Beier;

- Monsieur Henri Servais;

- Monsieur Richard Schneider;

- Monsieur Paul Boeger;

- Monsieur Arnaud Dubois;

- Monsieur Bernard De Bellefroid.

Les mandats des administrateurs prendront fin lors de l'assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes arrêtés au 31 décembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 10 mai 2004.

Pour extrait conforme

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 11 mai 2004, réf. LSO-AQ02079. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(038522.3/727/36) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 mai 2004.

CAPITAL MEDIAL CORPORATION S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 23, avenue Monterey.
R. C. Luxembourg B 62.162.

—
Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 12 mai 2004, réf. LSO-AQ02591, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 mai 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 14 mai 2004.

CAPITAL MEDIAL CORPORATION S.A.

Signatures

Administrateurs

(038745.3/795/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 mai 2004.

CAPITAL MEDIAL CORPORATION S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 23, avenue Monterey.
R. C. Luxembourg B 62.162.

—
Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 12 mai 2004, réf. LSO-AQ02594, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 mai 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 14 mai 2004.

CAPITAL MEDIAL CORPORATION S.A.

Signatures

Administrateurs

(038746.3/795/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 mai 2004.

FONDAL INVESTISSEMENT S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2636 Luxembourg, 12, rue Léon Thyès.

R. C. Luxembourg B 72.739.

L'an deux mille quatre, le quatorze avril.

Par-devant Maître Jean-Joseph Wagner, notaire de résidence à Sanem (Grand-Duché de Luxembourg),

S'est réunie l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de FONDAL INVESTISSEMENT S.A., (la «Société»), une société anonyme, établie et ayant son siège social au 12 rue Léon Thyès, L-2636 Luxembourg, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés de et à Luxembourg, section B sous le numéro 72.739.

La Société a été constituée suivant acte reçu par le notaire instrumentant, en date du 22 novembre 1999, publié au Mémorial C numéro 62 du 19 janvier 2000.

Suivant une assemblée générale extraordinaire des actionnaires, tenue sous seing privé à la date du 10 juin 2002, dont un extrait a été publié au Mémorial C numéro 1325 du 12 septembre 2002, le capital social souscrit de la Société a été converti en Euro (EUR) et l'article cinq (5) des statuts de la Société a été modifié en conséquence.

L'assemblée est ouverte sous la présidence de Madame Virginie Delrue, juriste, avec adresse professionnelle à Luxembourg.

Le président désigne comme secrétaire Monsieur Patrice Gallasin, juriste, avec adresse professionnelle à Luxembourg.

L'assemblée choisit comme scrutateur Madame Anne Compère, office membre, avec adresse professionnelle à Luxembourg.

Les actionnaires présents ou représentés à la présente assemblée ainsi que le nombre d'actions possédées par chacun d'eux ont été portés sur une liste de présence, signée par les actionnaires présents et par les mandataires de ceux représentés, et à laquelle liste de présence, dressée par les membres du bureau, les membres de l'assemblée déclarent se référer.

Ladite liste de présence, après avoir été signée ne varietur par les membres du bureau et le notaire instrumentant, restera annexée au présent acte avec lequel elle sera enregistrée.

Resteront pareillement annexées au présent acte, avec lequel elles seront enregistrées, les procurations émanant des actionnaires représentés à la présente assemblée, signées ne varietur par les comparants et le notaire instrumentant.

Le Président expose et l'assemblée constate:

A) Que la présente assemblée générale extraordinaire a pour ordre du jour:

Ordre du jour:

Modification de l'article trois (3) des statuts de la société comme suit:

«L'objet de la société est la souscription et la gestion des obligations avec bons de souscription d'actions émises par VALIANCE S.A., le financement de la souscription desdites obligations au moyen de tous emprunts, l'octroi de sûretés y afférentes et toutes activités accessoires à cet objet.»

B) Que la présente assemblée réunissant l'intégralité du capital social est régulièrement constituée et peut délibérer valablement, telle qu'elle est constituée, sur les objets portés à l'ordre du jour.

C) Que l'intégralité du capital social étant représentée, il a pu être fait abstraction des convocations d'usage, les actionnaires présents ou représentés se reconnaissant dûment convoqués et déclarant par ailleurs avoir eu connaissance de l'ordre du jour qui leur a été communiqué au préalable.

Ensuite l'assemblée générale aborde l'ordre du jour et, après en avoir délibéré, prend à l'unanimité les résolutions suivantes:

Première résolution

L'assemblée générale extraordinaire des actionnaires décide de remplacer dans l'objet social de la Société le nom de la société EUROFIDES INVESTISSEMENT par la dénomination VALIANCE S.A.

Deuxième résolution

Afin de refléter ledit changement de nom, l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires décide de modifier l'article trois (3) des statuts de la Société, de sorte que ce dernier se lise désormais comme suit:

«**Art. 3.** L'objet de la société est la souscription et la gestion des obligations avec bons de souscription d'actions émises par VALIANCE S.A., le financement de la souscription desdites obligations au moyen de tous emprunts, l'octroi de sûretés y afférentes et toutes activités accessoires à cet objet.»

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Dont procès-verbal, passé à Luxembourg, les jour, mois et an qu'en tête des présentes.

Et après lecture et interprétation donnée par le notaire, les comparants prémentionnés ont signé avec le notaire instrumentant le présent procès-verbal.

Signé: V. Delrue, P. Gallasin, A. Compère, J.-J. Wagner.

Enregistré à Esch-sur-Alzette, le 15 avril 2004, vol. 885, fol. 5, case 4. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): Ries.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Belvaux, le 11 mai 2004.

J.-J. Wagner.

(038523.3/239/62) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 mai 2004.

FONDAL INVESTISSEMENT S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2636 Luxembourg, 12, rue Léon Thyès.
R. C. Luxembourg B 72.739.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 mai 2004.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Belvaux, le 11 mai 2004.

J.-J. Wagner.

(038524.3/239/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 mai 2004.

FIDUCIAIRE DU CENTRE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1740 Luxembourg, 22, rue de Hollerich.
R. C. Luxembourg B 29.740.

Les comptes annuels au 31 décembre 2003, enregistrés à Luxembourg, le 29 avril 2004, réf. LSO-AP05523, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 mai 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

FIDUCIAIRE DU CENTRE S.A.

Signature

(036689.3/000/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 mai 2004.

TRANSAC-IMMO, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-3927 Mondercange, 58, Grand-rue.
R. C. Luxembourg B 51.534.

Les comptes annuels au 31 décembre 2003, enregistrés à Luxembourg, le 26 avril 2004, réf. LSO-AP04303, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 mai 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(036696.3/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 mai 2004.

HM FUNDS, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: L-1118 Luxembourg, 11, rue Aldringen.
R. C. Luxembourg B 89.370.

Le bilan au 30 septembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 12 mai 2004, réf. LSO-AQ02740, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 mai 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 13 mai 2004.

Pour HM FUNDS

KREDIETRUST LUXEMBOURG S.A.

Signatures

(038466.3/526/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 mai 2004.

HM FUNDS, SICAV, Gesellschaft mit beschränkter Haftung.

Gesellschaftssitz: L-1118 Luxembourg, 11, rue Aldringen.
H. R. Luxemburg B 89.370.

Auszug aus der Beschlussfassung der Ordentlichen Generalversammlung vom 15. April 2004

- die Herren Frank Ramsperger, Werner Rutsch und André Schmit werden als Verwaltungsratsmitglieder für das neue Geschäftsjahr wiedergewählt.

- der Abschlussprüfer, KPMG AUDIT wird für ein weiteres Jahr wiedergewählt.

Für beglaubigten Auszug

Für HM FUNDS

KREDIETRUST LUXEMBOURG S.A.

Unterschriften

Enregistré à Luxembourg, le 12 mai 2004, réf. LSO-AQ02739. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(038465.4/526/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 mai 2004.

33005

MALICOA, Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1840 Luxembourg, 30, boulevard Joseph II.
R. C. Luxembourg B 25.319.

Le bilan au 31 décembre 2003, ainsi que l'annexe et les autres documents et informations qui s'y rapportent, enregistrés à Luxembourg, le 11 mai 2004, réf. LSO-AQ02318, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 mai 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(038770.3/833/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 mai 2004.

MALICOA, Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1340 Luxembourg, 3-5, place Winston Churchill.
R. C. Luxembourg B 25.319.

EXTRAIT

L'assemblée générale du 7 mai 2004 a renouvelé les mandats des administrateurs et leur a donné décharge pour leurs fonctions durant l'exercice clos au 31 décembre 2003.

Le Conseil d'Administration se compose donc ainsi:

- Monsieur Laurent Heiliger, Administrateur, licencié en sciences commerciales et financières, 3-5, place Winston Churchill, L-1340 Luxembourg;
- Madame Michelle Delfosse, Administrateur, ingénieur, 3-5, place Winston Churchill, L-1340 Luxembourg;
- Monsieur Henri Grisius, Administrateur-Président, licencié en sciences économiques appliquées, 3-5, place Winston Churchill, L-1340 Luxembourg.

Leurs mandats prendront fin lors de l'Assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes au 31 décembre 2004.

L'assemblée générale du 7 mai 2004 a renouvelé le mandat du Commissaire aux comptes et lui a donné décharge pour sa fonction durant l'exercice clos au 31 décembre 2003:

- Monsieur Aloyse Scherer, expert-comptable, 16, rue Dante, L-1412 Luxembourg.

Son mandat prendra fin lors de l'assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes au 31 décembre 2004.

L'assemblée générale ordinaire du 7 mai 2004 a transféré l'ancien siège social de la société situé au 30, boulevard Joseph II, L-1840 Luxembourg, avec effet immédiat.

Le siège social de la société est dorénavant situé au:

- 3-5, place Winston Churchill, L-1340 Luxembourg.

Luxembourg, le 7 mai 2004.

Pour MALICOA

Société Anonyme Holding

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 11 mai 2004, réf. LSO-AQ02306. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(038748.3/833/30) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 mai 2004.

LUX-CROISSANCE ADVISORY S.A. HOLDING, Société Anonyme Holding.

Siège social: Luxembourg, 1, place de Metz.
R. C. Luxembourg B 38.459.

Confirmation de la résolution du Conseil d'Administration du 19 janvier 2004

1. Démission du président et démission d'un administrateur.

Le conseil prend note de la démission de M. Raymond Kirsch de son poste d'administrateur et de président du conseil avec effet au 1^{er} février 2004.

2. Cooptation d'un administrateur, nomination d'un président.

Le conseil coopte à l'unanimité M. Aly Kohll au poste d'administrateur. M. Jean-Claude Finck remplacera M. Raymond Kirsch en tant que président du conseil jusqu'à la prochaine Assemblée Générale Ordinaire.

Luxembourg, le 19 avril 2004.

Certifié conforme et sincère

BANQUE ET CAISSE D'EPARGNE DE L'ETAT, LUXEMBOURG

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 30 avril 2004, réf. LSO-AP05712. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(037899.3/1122/19) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 mai 2004.

LUXBOND ADVISORY S.A. HOLDING, Société Anonyme Holding.

Siège social: Luxembourg, 1, place de Metz.
R. C. Luxembourg B 30.522.

Confirmation de la résolution du Conseil d'Administration du 19 janvier 2004

1. Démission du président et démission d'un administrateur.

Le conseil prend note de la démission de M. Raymond Kirsch de son poste d'administrateur et de président du conseil avec effet au 1^{er} février 2004.

2. Cooptation d'un administrateur, nomination d'un président et d'un vice-président.

Le conseil coopte à l'unanimité M. Guy Rosseljong au poste d'administrateur. M. Michel Birel occupera la fonction de vice-président jusqu'à la prochaine Assemblée Générale Ordinaire. M. Jean-Claude Finck remplacera M. Raymond Kirsch en tant que président du conseil jusqu'à la prochaine Assemblée Générale Ordinaire.

Luxembourg, le 19 avril 2004.

Certifié conforme et sincère

BANQUE ET CAISSE D'EPARGNE DE L'ETAT, LUXEMBOURG

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 30 avril 2004, réf. LSO-AP05709. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(037897.3/1122/20) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 mai 2004.

LUX-CROISSANCE SICAV, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: L-2954 Luxembourg, 1, place de Metz.
R. C. Luxembourg B 38.527.

Confirmation de la résolution du Conseil d'Administration du 19 janvier 2004

1. Démission du président et démission d'un administrateur.

Le conseil prend note de la démission de M. Raymond Kirsch de son poste d'administrateur et de président du conseil avec effet au 1^{er} février 2004.

2. Cooptation d'un administrateur, nomination d'un président.

Le conseil coopte à l'unanimité M. Aly Kohll au poste d'administrateur. M. Jean-Claude Finck remplacera M. Raymond Kirsch en tant que président du conseil jusqu'à la prochaine Assemblée Générale Ordinaire.

Luxembourg, le 19 avril 2004.

Certifié conforme et sincère

BANQUE ET CAISSE D'EPARGNE DE L'ETAT, LUXEMBOURG

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 30 avril 2004, réf. LSO-AP05711. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(037916.3/1122/19) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 mai 2004.

GLOBAL FUND SELECTION ADVISOR S.A., Aktiengesellschaft.

Gesellschaftssitz: L-1118 Luxembourg, 11, rue Aldringen.
H. R. Luxemburg B 94.475.

Auszug aus der Beschlussfassung der Ordentlichen Generalversammlung vom 6. April 2004 in Luxemburg

- der Gewinn von EUR 900.402,09 wird wie folgt aufgeteilt:

zu Gunsten der gesetzlichen Reserve	7.500,- EUR
zu Dividende	825.000,- EUR
als Übertrag auf das neue Geschäftsjahr	67.902,09 EUR

- die Herren Harald Wanke, Manfred Wiedemayr und André Schmit werden als Verwaltungsratsmitglieder für das neue Geschäftsjahr wiedergewählt.

- der Abschlussprüfer, PricewaterhouseCoopers, Luxembourg wird für ein neues Jahr wiedergewählt.

Für beglaubigten Auszug

Für GLOBAL FUND SELECTION ADVISOR S.A.

KREDIETRUST LUXEMBOURG S.A.

Unterschriften

Enregistré à Luxembourg, le 12 mai 2004, réf. LSO-AQ02737. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(038434.3/526/20) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 mai 2004.

LUX-AVANTAGE SICAV, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: L-1930 Luxembourg, 1, place de Metz.

R. C. Luxembourg B 46.041.

—
Confirmation de la résolution du Conseil d'Administration du 19 janvier 2004

1. Démission du président et démission d'un administrateur.

Le conseil prend note de la démission de M. Raymond Kirsch de son poste d'administrateur et de président du conseil avec effet au 1^{er} février 2004.

2. Cooptation d'un administrateur, nomination d'un président.

Le conseil coopte à l'unanimité M. Guy Rosseljong au poste d'administrateur. M. Jean-Claude Finck remplacera M. Raymond Kirsch en tant que président du conseil jusqu'à la prochaine Assemblée Générale Ordinaire.

Luxembourg, le 19 avril 2004.

Certifié conforme et sincère

BANQUE ET CAISSE D'EPARGNE DE L'ETAT, LUXEMBOURG

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 30 avril 2004, réf. LSO-AP05717. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(037921.3/1122/19) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 mai 2004.

LUX-EQUITY SICAV, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: Luxembourg, 1, place de Metz.

R. C. Luxembourg B 45.423.

—
Confirmation de la résolution du Conseil d'Administration du 19 janvier 2004

1. Démission du président et démission d'un administrateur.

Le conseil prend note de la démission de M. Raymond Kirsch de son poste d'administrateur et de président du conseil avec effet au 1^{er} février 2004.

2. Cooptation d'un administrateur, nomination d'un président.

Le conseil coopte à l'unanimité M. Marc André au poste d'administrateur. M. Jean-Claude Finck remplacera M. Raymond Kirsch en tant que président du conseil jusqu'à la prochaine Assemblée Générale Ordinaire.

Luxembourg, le 19 avril 2004.

Certifié conforme et sincère

BANQUE ET CAISSE D'EPARGNE DE L'ETAT, LUXEMBOURG

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 30 avril 2004, réf. LSO-AP05714. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(037913.3/1122/19) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 mai 2004.

INTERLIGNUM S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1118 Luxembourg, 14, rue Aldringen.

R. C. Luxembourg B 34.537.

—
Lors de l'Assemblée Générale Ordinaire tenue exceptionnellement en date du 29 avril 2004, les mandats des administrateurs

Monsieur Jacques Claeys, 59 Boulevard Royal, L-2449 Luxembourg,

MONTEREY SERVICES S.A., 14 rue Aldringen, L-1118 Luxembourg,

UNIVERSAL MANAGEMENT SERVICES, S.à r.l., 27 Avenue Monterey, L-2163 Luxembourg, ont été renouvelés et prendront fin lors de l'Assemblée Générale Ordinaire de 2005.

Le mandat du Commissaire aux Comptes

COMCOLUX S.A., 123 Avenue du X Septembre, L-2551 Luxembourg,

a été renouvelé et prendra fin lors de l'Assemblée Générale Ordinaire de 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 29 avril 2004.

Pour INTERLIGNUM S.A.

J. Claeys

Administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 7 mai 2004, réf. LSO-AQ01560. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(038802.3/29/22) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 mai 2004.

LUX-EQUITY ADVISORY S.A. HOLDING, Société Anonyme Holding.

Siège social: Luxembourg, 2, place de Metz.
R. C. Luxembourg B 41.262.

—
Confirmation de la résolution du Conseil d'Administration du 19 janvier 2004

1. Démission du président et démission d'un administrateur.

Le conseil prend note de la démission de M. Raymond Kirsch de son poste d'administrateur et de président du conseil avec effet au 1^{er} février 2004.

2. Cooptation d'un administrateur, nomination d'un président.

Le conseil coopte à l'unanimité M. Marc André au poste d'administrateur. M. Jean-Claude Finck remplacera M. Raymond Kirsch en tant que président du conseil jusqu'à la prochaine Assemblée Générale Ordinaire.

Luxembourg, le 19 avril 2004.

Certifié conforme et sincère

BANQUE ET CAISSE D'EPARGNE DE L'ETAT, LUXEMBOURG

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 30 avril 2004, réf. LSO-AP05713. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D Hartmann.

(037902.3/1122/19) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 mai 2004.

BNL INTERNATIONAL INVESTMENTS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1628 Luxembourg, 51, rue des Glacis.
R. C. Luxembourg B 40.924.

—
Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 12 mai 2004, réf. LSO-AQ02416, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 mai 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

BNL INTERNATIONAL INVESTMENTS S.A.

Signatures

(037980.3/000/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 mai 2004.

SCEGIP, S.à r.l., SOCIETE DE CONSEIL ET DE GESTION AUX INDUSTRIELS ET AUX PARTICULIERS, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1941 Luxembourg, 167, route de Longwy.
R. C. Luxembourg B 81.683.

—
Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 22 avril 2004, réf. LSO-AP03763, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 mai 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 8 avril 2004.

STATEGO INT'L, S.à r.l.

Domiciliataire

Signature

(037965.3/000/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 mai 2004.

IMMOBILIERE DE HAMM S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1528 Luxembourg, 5, boulevard de la Foire.
R. C. Luxembourg B 32.193.

—
Extrait des résolutions du conseil d'Administration du 11 décembre 2003

M. Claude Michels, demeurant à Remich, et M. Jacques Dossche, demeurant à St. Martens-Latem, ont été nommés administrateurs-délégués.

La société se trouve valablement engagée par la signature conjointe de M. Claude Michels et de M. Jacques Dossche.

En plus, la société est valablement engagée par la signature individuelle de Mme Anne Dossche, ou de M. Jacques Dossche ou de M. Axel Dossche.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 11 décembre 2003.

Signatures.

Enregistré à Luxembourg, le 5 mai 2004, réf. LSO-AQ00799. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(038279.2//16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 mai 2004.

DH REAL ESTATE FIN, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Registered office: L-1882 Luxembourg, 5, rue Guillaume Kroll.

R. C. Luxembourg B 100.727.

STATUTES

In the year two thousand four, on the eighth day of April.

Before Maître Joseph Elvinger, notary public residing at Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, undersigned.

Appear:

1- DHCRE NOMINEES 1 LIMITED, a company incorporated under the laws of United Kingdom, having its registered office at 45 Pall Mall, London, SW1Y5JG, United Kingdom.

2- DHCRE NOMINEES 2 LIMITED, a company incorporated under the laws of Luxembourg, having its registered office at 45 Pall Mall, London, SW1Y5JG, United Kingdom.

3- DHCRE NOMINEES 3 LIMITED, a company incorporated under the laws of Luxembourg, having its registered office at 45 Pall Mall, London, SW1Y5JG, United Kingdom.

4- DHCRE NOMINEES 4 LIMITED, a company incorporated under the laws of Luxembourg, having its registered office at 45 Pall Mall, London, SW1Y5JG, United Kingdom.

5- OFFICERS NOMINEES LIMITED, a company incorporated under the laws of Luxembourg, having its registered office at 45 Pall Mall, London, SW1Y5JG, United Kingdom.

The founders are here represented by Mr Patrick Van Hees, jurist, residing at Messancy, Belgium, by virtue of a proxy given under private seal.

The beforesaid proxy, being initialled ne varietur by the appearing persons and the undersigned notary, shall remain annexed to the present deed to be filed at the same time with the registration authorities.

Such party has requested the notary to draw up the following by-laws of a «société à responsabilité limitée» which it declares to incorporate.

Name - Registered Office - Object - Duration

Art. 1. There is hereby formed a «société à responsabilité limitée», limited liability partnership company, governed by the present articles of incorporation and by current Luxembourg laws, especially the laws of August 10th, 1915 on commercial companies of September 18th, 1933 and of December 28th, 1992 on «sociétés à responsabilité limitée», as amended, and the present articles of incorporation.

At any moment, a sole partner may join with one or more joint partners and, in the same way, the following partners may adopt the appropriate measures to restore the unipersonal character of the Company.

Art. 2. The Company's name is DH REAL ESTATE FIN, S.à r.l.

Art. 3. The Company's object is, as well in Luxembourg as abroad, in whatsoever form, any industrial, commercial, financial, personal or real estate property transactions, which are directly or indirectly in connection with the creation, management and financing, in whatsoever form, of any undertakings and companies which objects are any activities in whatsoever form, as well as the management and development, permanently or temporarily, of the portfolio created for this purpose.

The Company may take participating interests by any means in any business, undertakings or companies having the same, analogous or connected object, or which may favour its development or the extension of its operations

In general, the Company may take any measure and carry out any operation, commercial, financial, personal and real estate transaction which it may deem useful to the accomplishment and development of its object.

Art. 4. The Company has its registered office in the City of Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg.

It may be transferred to any other place in the Grand Duchy of Luxembourg by means of a resolution of an extraordinary general meeting of its partners deliberating in the manner provided for amendments to the Articles.

The address of the registered office may be transferred within the municipality by decision of the board of managers.

The Company may have offices and branches, both in Luxembourg and abroad.

In the event that the management should determine that extraordinary political, economic or social developments have occurred or are imminent that would interfere with the normal activities of the Company at its registered office, or with the ease of communication between such office and persons abroad, the registered office may be temporarily transferred abroad until the complete cessation of these abnormal circumstances; such temporary measures shall have no effect on the nationality of the Company which, notwithstanding the temporary transfer of its registered office, will remain a Luxembourg company. Such temporary measures will be taken and notified to any interested parties by the management of the Company.

Art. 5. The Company is constituted for an unlimited duration.

Art. 6. The life of the Company does not come to an end by death, suspension of civil rights, bankruptcy or insolvency of any partner.

Art. 7. The creditors, representatives, rightful owner or heirs of any partner are neither allowed, in circumstances, to require the sealing of the assets and documents of the Company, nor to interfere in any manner in the administration of the Company. They must for the exercise of their rights refer to financial statements and to the decisions of the meetings.

Capital - Shares

Art. 8. The Company's capital is set at EUR 62,500 (sixty-two thousand five hundred euros) represented by 200 (two hundred) Class A shares with a par value of EUR 25 (twenty-five euros) each, 200 (two hundred) Class B shares with a par value of EUR 25 (twenty-five euros) each, 200 (two hundred) Class C shares with a par value of EUR 25 (twenty-five euros) each, 200 (two hundred) Class D shares with a par value of EUR 25 (twenty-five euros) each, 200 (two hundred) Class E shares with a par value of EUR 25 (twenty-five euros) each, 200 (two hundred) Class F shares with a par value of EUR 25 (twenty-five euros) each, 200 (two hundred) Class G shares with a par value of EUR 25 (twenty-five euros) each, 200 (two hundred) Class H shares with a par value of EUR 25 (twenty-five euros) each, 200 (two hundred) Class I shares with a par value of EUR 25 (twenty-five euros) each, 200 (two hundred) Class J shares with a par value of EUR 25 (twenty-five euros) each, and 500 (five hundred) Class Z shares with a par value of EUR 25 (twenty-five euros) each.

Art. 9.

9.1 Class Z shares are ordinary voting shares participating equally and without preference to any other shares in the distributions of the Company.

9.2 Class A shares, Class B shares, Class C shares, Class D shares, Class E shares, Class F shares, Class G shares, Class H shares, Class I shares and Class J shares are preference-voting shares.

9.3 Each share shall carry one vote. Shares of different classes shall have different financial rights as more fully set out hereafter. Shares within a class shall rank *pari passu* in all respects one *vis-à-vis* the other.

9.4 The proceeds of the issue of each class of shares (regardless of the time of issue of the shares within a class) or any other proceeds relating to a class of shares may be invested in given assets (the «Targeted Assets») as shall be decided by unanimous decisions of the holders of shares of the class concerned.

The Board of Managers shall within the accounts of the Company hold internal accounts for each class of shares showing the proceeds received from the issue of shares of such class as well as the related use of such proceeds (in particular Targeted Assets and any income deriving therefrom) and any assets, liabilities or charges attributable thereto. Any assets and income not attributable to any specific class shall be attributed to Class Z.

9.5 Holders of shares of a particular class shall have an exclusive right over the Targeted Assets relating to their class and the net income derived from Targeted Assets. Where Targeted Assets have been acquired with proceeds of the issue of more than one class of shares, the classes of shares concerned shall participate in the net income derived from the relevant Targeted Assets in proportion to their respective investment therein. For the purposes of this article «net income» means the current income of the Company as well as the net return (including capital gains) of any total or partial disposal of the Targeted Assets (disposal meaning transfers, realisations and contributions of any kind) such net income being reduced by an amount corresponding to the quota of the Company's overhead expenses (assessed fairly but irrevocably by the Board of Managers) which also include repayment by the Company of any interest (or any other costs) incurred and manage the respective Targeted Assets and by the Company's non recoverable losses.

9.6 Distributions made by the Company to its shareholders of a particular class either by way of dividends (including interim dividends) or through a repurchase of shares (to the extent permissible by applicable law and these articles of incorporation) or upon liquidation of the Company (subject as set out under Article 20 hereunder) shall be made out of funds deriving from the Targeted Assets of the relevant class or the disposal thereof and in the case of a repurchase or liquidation after deduction of any liabilities or charges relating thereto.

A repurchase of shares can be made only rateably among all shareholders or, if made within one specific class of shares only, with the unanimous consent of all other Shareholders. A repurchase of share within one class may only be made for all shares in issue in such class and has to be followed by reduction of the Company's share capital by way of cancellation of such repurchased shares. Upon repurchase of Shares, the Board of Managers shall calculate the repurchase price thereof. The repurchase price shall be calculated by reference to the Targeted Assets and any other assets and liabilities attributable to the specific class of shares and by dividing such amount by the total number of shares in issue within such class.

Upon the request of at least one member of the Board of Managers, the Board shall appoint a world-renowned accounting firm (with no ties to the accounting firm that is appointed by these articles of association to audit the accounts of the Company) to check their calculation of the repurchase price. The accounting firm will check and correct as the case may be the calculation of the amounts owed for the repurchase of the relevant class of shares. The cost for the assessment by the accounting firm shall be set against the amounts payable to shareholders benefiting from the repurchase proportionally.

The repurchase price shall include in particular all reserve funds received by or attributable to the Company in respect of the issue of the relevant class of shares such as the share premium or any amounts of profit carried forward.

Upon liquidation of the Company the liquidation proceeds of each share shall be the amount to which the class of shares to which such share belongs is entitled to divide by the number of shares of the relevant class then in issue. The class of shares shall be entitled to proceeds of liquidation determined as follows:

(a) First all debts and liabilities of the Company shall be paid. Such debts or liabilities shall be attributed to the specific class(es) of shares to which they belong or, if that is not possible, distributed rateably among all classes of shares in proportion of the issued share capital of the Company which they represent.

(b) Thereafter the relevant amount of liabilities for each class shall be set against the assets attributable to the relevant class including in particular the Targeted Assets and any reserve funds attributable to such class.

(c) To the extent that the amount so calculated for any class shall be negative, to such class shall not be entitled to any liquidation proceeds. The relevant negative amount shall be distributed rateably among all classes of shares, which have a positive amount up to such positive amount. Any surplus remaining within a specific class of shares shall be distributed to the relevant holders of such class only.

9.7 Creditors of the Company may have recourse upon any asset of the Company unless they specifically agree to limit their recourse to assets attributable to a specific class of shares in the Company.

Art. 10. The shares are freely transferable among the partners.

Shares may not be transferred inter vivos to non-members unless members representing at least three-quarter of the corporate capital shall have agreed thereto in a general meeting.

Otherwise it is referred to the provisions of articles 189 and 190 of the co-ordinate law on trading companies.

The shares are indivisible with regard to the Company, which admit only one owner for each of them.

Management

Art. 11. The Company is managed by one or more managers. If several managers have been appointed, they will constitute a board of managers. The managers need not to be partners. The managers may be removed at any time, with or without cause, by a resolution of partners holding a majority of votes.

In dealing with third parties, the managers will have all powers to act in the name of the Company in all circumstances and to carry out and approve all acts and operations consistent with the Company's objects and provided the terms of this article shall have been complied with.

All powers not expressly reserved by law or the present Articles to the general meeting of partners fall within the competence of the manager, or in case of plurality of managers, of the board of managers.

Each manager shall have individually and on his single signature the full power to bind the Company for all acts within the bounds laid down by its purpose or by the law.

The manager, or in case of plurality of managers, the board of managers may sub-delegate his powers for specific tasks to one several ad hoc agents.

The manager, or in case of plurality of managers, the board of managers will determine this agent's responsibilities and remuneration (if any), the duration of the period of representation and any other relevant conditions of his agency.

In case of plurality of managers, boards of managers will be validly held provided that the majority of managers be present.

In this case, the resolutions of the board of managers shall be adopted by the majority of the managers present or represented.

The powers and remunerations of any managers possibly appointed at a later date in addition to or in the place of the first managers will be determined in the act of nomination.

Art. 12. Any manager does not contract in his function any personal obligation concerning the commitments regularly taken by him in the name of the Company; as a mandatory he is only responsible for the execution of his mandate.

Art. 13. Managers' decisions are taken by meeting of the board of managers.

Any manager may act at any meeting of managers by appointing in writing or by telefax, cable, telegram or telex another manager as his proxy.

Resolutions in writing approved and signed by all managers shall have the same effect as resolutions passed at the managers' meeting.

In such cases, resolutions or decisions shall be expressly taken, either formulated by writing by circular way, transmitted by ordinary mail, electronic mail or telecopier, or by phone, teleconferencing or other telecommunications media.

Partners Decisions

Art. 14. Partners decisions are taken by partner's meetings.

However, the holding of meeting is not compulsory as long as the partners number is less than twenty-five.

In such case, the management can decide that each partner shall receive the whole text of each resolution or decisions to be taken, expressly drawn up by writing, transmitted by ordinary mail, electronic mail or telecopier.

Art. 15. Resolutions are validly adopted when taken by partners representing more than half of the capital.

If this quorum is not attained at a first meeting, the partners are immediately convened by registered letters to a second meeting.

At this second meeting, decisions will be taken at the majority of voting partners whatever majority of capital be represented.

However, decisions concerning an amendment of the articles of association must be taken by a majority vote of partners representing the three quarters of the capital.

Every meeting shall be held in Luxembourg or such other place as the managers may from time to time determine.

A sole partner exercises alone the powers devolved to the meeting of partners by the dispositions of Section XII of the law of August 10th, 1915 on sociétés à responsabilité limitée.

As a consequence thereof, all decisions which exceed the powers of the managers are taken by the sole partner.

Financial Year - Balance Sheet

Art. 16. The Company's financial year begins on January 1st and closes on December 31st.

Art. 17. Each year, as of the 31st of December, the management will draw up the balance sheet which will contain a record of the properties of the Company together with its debts and liabilities and be accompanied by an annex containing a summary of all its commitments and the debts of the managers toward the company.

At the same time, the management will prepare a profit and loss account which will be submitted to the general meeting of partners together with the balance sheet.

Art. 18. Each partner may inspect at the head office the inventory, the balance sheet and the profit and loss account.

Art. 19. The credit balance of the profit and loss account, after deduction of the expenses, costs, amortisation, charges and provisions represents the net profit of the Company.

Every year five percent of the net profit will be transferred to the statutory reserve.

This deduction ceases to be compulsory when the statutory reserve amounts to one tenth of the issued capital but must be resumed till the reserve fund is entirely reconstituted if, at any time and for any reason whatever, it has been broken into.

The balance is at the disposal of the partners.

The partners may decide to pay interim dividends on the basis of a statement of accounts prepared by the managers showing that sufficient funds are available for distribution, it being understood that the amount to be distributed may not exceed realised profits since the end of the last fiscal year, increased by carried forward profits and distributable reserves, but decreased by carried forward losses and sums to be allocated to a reserve to be established by law or by these articles of incorporation.

The excess is distributed among the partners. However, the partners may decide, at the majority vote determined by the relevant laws, that the profit, after deduction of the reserve and interim dividends if any, be either carried forward or transferred to an extraordinary reserve.

Winding-up - Liquidation

Art. 20. The liquidation will be carried out by one or more liquidators, physical or legal persons, appointed by the general meeting of partners which will specify their powers and fix their remuneration.

When the liquidation of the Company is closed, the assets of the Company will be attributed to the partners at the pro-rata of their participation in the share capital of the company.

A sole partner can decide to dissolve the Company and to proceed to its liquidation, assuming personally the payment of all the assets and liabilities, known or unknown of the Company.

Applicable Law

Art. 21. The laws here above mentioned in article 1st shall apply insofar as these Articles of Incorporation do not provide for the contrary.

Transitory Measures

Exceptionally the first financial year shall begin today and end on December 31, 2004.

Subscription - Payment

The 200 Class A shares, 200 Class B shares, 200 Class C shares, 200 Class D shares, 200 Class E shares, 200 Class F shares, 200 Class G shares, 200 Class H shares, 200 Class I shares, 200 Class J shares and 500 Class Z shares, representing the capital have been subscribed as follow:

Class A shares	
DHCRE NOMINEES 1 LIMITED	133
DHCRE NOMINEES 2 LIMITED	22
DHCRE NOMINEES 3 LIMITED	16
DHCRE NOMINEES 4 LIMITED	24
OFFICERS NOMINEES LIMITED.....	5
Total	200
Class B shares	
DHCRE NOMINEES 1 LIMITED	133
DHCRE NOMINEES 2 LIMITED	22
DHCRE NOMINEES 3 LIMITED	16
DHCRE NOMINEES 4 LIMITED	24
OFFICERS NOMINEES LIMITED.....	5
Total	200
Class C shares	
DHCRE NOMINEES 1 LIMITED	133
DHCRE NOMINEES 2 LIMITED	22
DHCRE NOMINEES 3 LIMITED	16
DHCRE NOMINEES 4 LIMITED	24
OFFICERS NOMINEES LIMITED.....	5
Total	200
Class D shares	
DHCRE NOMINEES 1 LIMITED	133
DHCRE NOMINEES 2 LIMITED	22
DHCRE NOMINEES 3 LIMITED	16
DHCRE NOMINEES 4 LIMITED	24
OFFICERS NOMINEES LIMITED.....	5
Total	200

Class E shares	
DHCRE NOMINEES 1 LIMITED.....	133
DHCRE NOMINEES 2 LIMITED.....	22
DHCRE NOMINEES 3 LIMITED.....	16
DHCRE NOMINEES 4 LIMITED.....	24
OFFICERS NOMINEES LIMITED.....	5
Total.....	200
Class F shares	
DHCRE NOMINEES 1 LIMITED.....	133
DHCRE NOMINEES 2 LIMITED.....	22
DHCRE NOMINEES 3 LIMITED.....	16
DHCRE NOMINEES 4 LIMITED.....	24
OFFICERS NOMINEES LIMITED.....	5
Total.....	200
Class G shares	
DHCRE NOMINEES 1 LIMITED.....	133
DHCRE NOMINEES 2 LIMITED.....	22
DHCRE NOMINEES 3 LIMITED.....	16
DHCRE NOMINEES 4 LIMITED.....	24
OFFICERS NOMINEES LIMITED.....	5
Total.....	200
Class H shares	
DHCRE NOMINEES 1 LIMITED.....	133
DHCRE NOMINEES 2 LIMITED.....	22
DHCRE NOMINEES 3 LIMITED.....	16
DHCRE NOMINEES 4 LIMITED.....	24
OFFICERS NOMINEES LIMITED.....	5
Total.....	200
Class I shares	
DHCRE NOMINEES 1 LIMITED.....	133
DHCRE NOMINEES 2 LIMITED.....	22
DHCRE NOMINEES 3 LIMITED.....	16
DHCRE NOMINEES 4 LIMITED.....	24
OFFICERS NOMINEES LIMITED.....	5
Total.....	200
Class J shares	
DHCRE NOMINEES 1 LIMITED.....	133
DHCRE NOMINEES 2 LIMITED.....	22
DHCRE NOMINEES 3 LIMITED.....	16
DHCRE NOMINEES 4 LIMITED.....	24
OFFICERS NOMINEES LIMITED.....	5
Total.....	200
Class Z shares	
DHCRE NOMINEES 1 LIMITED.....	334
DHCRE NOMINEES 2 LIMITED.....	57
DHCRE NOMINEES 3 LIMITED.....	42
DHCRE NOMINEES 4 LIMITED.....	57
OFFICERS NOMINEES LIMITED.....	10
Total.....	500

The capital has been fully paid up in cash, therefore the amount of EUR 62,500 (sixty-two thousand five hundred euros) is as now at the disposal of the Company DH REAL ESTATE FIN, S.à r.l., proof of which has been duly given to the notary.

Estimate of costs

The costs, expenses, fees and charges, in whatsoever form, which are to be borne by the Company or which shall be charged to it in connection with its incorporation, have been estimated at about two thousand euros.

General meeting

Immediately after the incorporation of the Company, the above-named person, representing the entirety of the subscribed capital and exercising the powers devolved to the meeting, passed the following resolutions:

1) Are appointed as managers for an undetermined duration:

- Mr Gérard Becquer, réviseur d'entreprises, residing at 5, rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg
- Mr Géry de Meeüs, employee, residing at 11, boulevard du Prince Henri, L-1724 Luxembourg;
- Mr John Howard, Real Estate Principal, residing at 45 Pall Mall, London, SW1Y5JG, United Kingdom.

Each manager shall have personally and on his single signature the full power to bind the company for all acts within the bounds laid down by its purpose and by the law.

2) The company shall have its registered office in 5, rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg.

The undersigned notary who understands and speaks English, hereby states that on request of the above appearing person, the present incorporation deed is worded in English, followed by a French version; on request of the same person and in case of discrepancies between the English and the French texts, the English version will prevail.

In faith of which we, the undersigned notary have set hand and seal in Luxembourg City, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the proxy holder, said person signed with us, the Notary, the present original deed.

Traduction française du texte qui précède:

L'an deux mille quatre, le huit avril.

Par devant Maître Joseph Elvinger, notaire de résidence à Luxembourg, soussigné.

Comparaissent:

1- DHCRE NOMINEES 1 LIMITED, une société de droit anglais, ayant son siège social au 45 Pall Mall, London, SW1Y5JG, United Kingdom;

2- DHCRE NOMINEES 2 LIMITED, une société de droit anglais, ayant son siège social au 45 Pall Mall, London, SW1Y5JG, United Kingdom;

3- DHCRE NOMINEES 3 LIMITED, une société de droit anglais, ayant son siège social au 45 Pall Mall, London, SW1Y5JG, United Kingdom;

4- DHCRE NOMINEES 4 LIMITED, une société de droit anglais, ayant son siège social au 45 Pall Mall, London, SW1Y5JG, United Kingdom;

5- OFFICERS NOMINEES LIMITED, une société de droit anglais, ayant son siège social au 45 Pall Mall, London, SW1Y5JG, United Kingdom;

Fondateurs ici représenté par Monsieur Patrick Van Hees, juriste, résidant à Messancy, Belgique en vertu d'une procuration sous seing privé lui délivrée.

Ladite procuration, paraphée ne varietur par les comparants et le notaire instrumentant, restera annexée au présent acte pour être formalisée avec lui.

Lesquels ont requis le notaire instrumentant de dresser acte constitutif d'une société à responsabilité limitée qu'il déclare constituer et dont il a arrêté les statuts comme suit:

Dénomination - Siège - Objet - Durée

Art. 1^{er}. Il est constitué par cet acte une société à responsabilité limitée, régie par les présents statuts et par les lois luxembourgeoises actuellement en vigueur, notamment par celles du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales, du 18 septembre 1933 et du 28 décembre 1992 sur les sociétés à responsabilité limitée, telles que modifiées, ainsi que par les présents statuts.

A tout moment, un associé unique peut s'associer à un ou plusieurs partenaires et, de la même manière, les associés ultérieurs peuvent prendre toutes mesures appropriées pour restaurer le caractère unipersonnel de la société.

Art. 2. La dénomination de la société sera DH REAL ESTATE FIN, S.à r.l.

Art. 3. L'objet de la Société est, aussi bien au Luxembourg qu'à l'étranger et sous quelque forme que ce soit, toutes activités industrielles, commerciales, financières, mobilières ou immobilières, qui sont directement ou indirectement en relation avec la création, la gestion et le financement, sous quelque forme que ce soit, de toutes entreprises et sociétés dont l'objet consiste en toutes activités, sous quelque forme que ce soit, ainsi que la gestion et le développement, permanent ou temporaire, du portefeuille créé dans ce but.

La Société peut prendre des participations de toutes façons dans toutes affaires, entreprises ou sociétés ayant un objet identique, analogue ou en relation, ou qui peuvent favoriser le développement ou l'extension de ses activités.

En général, la Société peut prendre toutes mesures et mener à bien toutes opérations commerciales, financières, mobilières ou immobilières qui lui sembleront utiles au développement et à l'extension de ses activités.

Art. 4. Le siège social est établi dans la ville de Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg.

Il pourra être transféré en tout autre lieu du Grand-Duché de Luxembourg par décision modificatrice des statuts. Le siège social pourra être transféré dans la commune par décision de la gérance.

La Société pourra ouvrir des bureaux ou succursales, au Luxembourg et à l'étranger.

Au cas où la gérance estimerait que des événements extraordinaires d'ordre politique, économique ou social de nature à compromettre l'activité normale au siège social, ou la communication aisée avec ce siège ou de ce siège avec l'étranger se sont produits ou sont imminents, il pourra transférer provisoirement le siège social à l'étranger jusqu'à cessation complète de ces circonstances anormales; cette mesure provisoire n'aura toutefois aucun effet sur la nationalité de la Société laquelle, nonobstant ce transfert provisoire du siège restera luxembourgeoise. Pareille déclaration de transfert du siège social sera faite et portée à la connaissance des tiers par la gérance.

Art. 5. La Société est constituée pour une durée indéterminée.

Art. 6. Le décès, l'interdiction, la faillite ou la déconfiture d'un des associés ne mettent pas fin à la Société.

Art. 7. Les créanciers, représentants, ayants-droit ou héritiers des associés ne pourront pour quelque motif que ce soit, requérir l'apposition de scellés sur les biens et documents de la Société, ni s'immiscer en aucune manière dans les actes de son administration. Ils doivent pour l'exercice de leurs droits s'en rapporter aux inventaires sociaux et aux décisions des assemblées.

Capital - Parts sociales

Art. 8. Le capital social est fixé à EUR 62.500 (soixante-deux mille cinq cents euros), divisé en 200 (deux cents) parts sociales de Classe A de EUR 25 (vingt-cinq euros) chacune, 200 (deux cents) parts sociales de Classe B de EUR 25 (vingt-cinq euros) chacune, 200 (deux cents) parts sociales de Classe C de EUR 25 (vingt-cinq euros) chacune, 200 (deux cents) parts sociales de Classe D de EUR 25 (vingt-cinq euros) chacune, 200 (deux cents) parts sociales de Classe E de EUR 25 (vingt-cinq euros) chacune, 200 (deux cents) parts sociales de Classe F de EUR 25 (vingt-cinq euros) chacune, 200 (deux cents) parts sociales de Classe G de EUR 25 (vingt-cinq euros) chacune, 200 (deux cents) parts sociales de Classe H de EUR 25 (vingt-cinq euros) chacune, 200 (deux cents) parts sociales de Classe I de EUR 25 (vingt-cinq euros) chacune, 200 (deux cents) parts sociales de Classe J de EUR 25 (vingt-cinq euros) chacune et 500 (cinq cents) parts sociales de Classe Z de EUR 25 (vingt-cinq euros) chacune.

Art. 9.

9.1 Les parts sociales de classe Z sont des parts sociales ordinaires avec droit de vote participant dans la même mesure et sans préférence par rapport aux autres parts aux distributions de la société.

9.2 Les parts sociales de Classe A, Classe B, Classe C, Classe D, Classe E, Classe F, Classe G, Classe H, Classe I et Classe J sont des parts sociales ordinaires.

9.3 Chaque part sociale aura un droit de vote. Les parts sociales des différentes classes auront des droits financiers différents comme énoncé ci-dessous. Les parts sociales d'une classe seront au même rang (pari passu) à tout égard l'une vis-à-vis de l'autre.

9.4 Les produits d'émission de chaque classe de part sociale (quelle que soit le moment d'émission des parts sociales rentrant dans cette classe) ou tous autres produits relatifs à une classe de parts sociales peuvent être investis dans les actifs donnés (les «Investissements Projetés») tel que décidé unanimement par les détenteurs de parts sociales de la classe concernée.

Le Conseil de gérance tiendra dans les comptes de la Société des comptes internes pour chaque classe de parts sociales présentant les produits reçus des émissions des parts sociales de la classe concernée ainsi que l'utilisation de ces émissions (en particulier les Investissements Projetés et tout revenu en résultant) et tous actifs, obligations ou charges attribuables à celle-ci.

9.5 Les détenteurs de parts sociales d'une classe particulière auront un droit exclusif sur les Investissements Projetés de leur classe et sur le revenu net résultant de ces Investissements Projetés. Lorsque les Investissements Projetés auront été acquis avec les produits d'émission de plus d'une classe de parts sociales, les classes de parts sociales concernées participeront au revenu net résultant des Investissements Projetés en proportion de leur investissement respectif. Au sens du présent article, «revenu net» signifie le revenu courant de la Société ainsi que le revenu net (y compris les plus-values en capital) de toute vente totale ou partielle des Investissements Projetés (vente signifiant transferts, réalisations et apports de toute nature) ce revenu net étant diminué par un montant correspondant à la part des frais généraux de la Société (estimés équitablement mais irrévocablement par le Conseil de gérance) qui comprend également le remboursement par la Société de tout intérêt (ou tout autre frais) supporté et gère les Investissements Projetés respectifs ainsi que les pertes non recouvrables par la Société.

9.6 Les distributions, effectuées par la Société aux détenteurs d'une classe de parts spécifique soit par le biais de distribution de dividendes (incluant des dividendes intérimaires) soit via un rachat de parts sociales (pour autant que permis par la loi et les statuts de la Société) soit lors de la liquidation de la Société (conformément à l'article 20 des statuts de la Société), seront effectuées avec des fonds résultant des Investissements Projetés de la classe concernée ou de la vente de ceux-ci, et en cas de rachat ou liquidation après déduction de toutes obligations ou charges relatives à ceux-ci.

Un rachat de parts sociales peut être fait uniquement au prorata entre tous les associés ou, si effectué dans une classe spécifique de parts sociales seulement, avec l'accord unanime des tous les autres associés. Un rachat de part sociale d'une classe peut seulement être effectué pour toutes les parts sociales émises dans cette classe et doit être suivi d'une réduction du capital social de la société par le biais d'une annulation de ces parts sociales rachetées. Lors d'un rachat de parts sociales, le Conseil de gérance calculera le prix de rachat de celles-ci. Le prix de rachat sera calculé par référence aux Investissements Projetés et à tout autre actif et passif attribuable à une classe spécifique de parts et en divisant ce montant par le nombre total de parts émises de cette classe.

Sur demande d'au moins un membre du Conseil de gérance, le Conseil nommera un cabinet d'expert comptable renommé (qui n'est pas lié au cabinet d'expert comptable nommé pour l'audit des comptes de la Société) afin de vérifier leur calcul du prix de rachat. Le cabinet d'expert comptable vérifiera et ajustera le cas échéant le calcul des sommes dues pour le rachat de la classe de parts sociales concernée. Le coût de cette évaluation par le cabinet d'expert comptable sera réglé à partir des montants dus aux associés bénéficiant de ce rachat et cela proportionnellement.

Le prix de rachat comprendra en particulier toutes les réserves reçues par ou attribuables à la Société en relation avec l'émission de la classe de parts sociales concernée telle que prime d'émission ou tous montants de profits reportés.

Lors de la liquidation de la société, les produits de liquidation de chaque part sociale correspondront au montant auquel la classe de part sociale à laquelle cette part sociale appartient a droit, divisé par le nombre de parts sociales de la classe concerné en émission à ce moment. La classe de parts sociales aura droit aux produits de liquidation déterminés comme suit:

(a) Premièrement, toutes les dettes et obligations de la Société devront être payées. Ces dettes et obligations devront être attribuées à la (aux) classe(s) spécifique(s) de parts sociales à laquelle (auxquelles) elles appartiennent ou, si cela

n'est pas possible, elles devront être distribuées au prorata entre toutes les classes de parts sociales en proportion du capital social émis par la Société qu'elles représentent.

(b) Ensuite, le montant des obligations pour chaque classe devra être réglé à partir des actifs attribuables à la classe concernée y compris en particulier les Investissements Projetés et toute réserve attribuable à cette classe.

(c) Pour autant que le montant ainsi calculé pour l'une des classes soit négatif, cette classe n'aura pas droit aux produits de liquidation. Le montant négatif en question sera distribué au prorata entre toutes les classes de parts sociales qui ont un montant positif et ce à concurrence de ce montant positif. Tout surplus demeurant avec une classe spécifique de parts sociales devra être distribué seulement aux détenteurs de cette classe.

9.7 Les créanciers de la Société auront un droit de recours sur tout actif de la société à moins qu'ils acceptent expressément de limiter leur recours aux actifs attribuables à une classe spécifique de parts sociales de la Société.

Art. 10. Les parts sociales sont librement cessibles entre associés.

Aucune cession de parts sociales entre vifs à un tiers non-associé ne peut être effectuée qu'avec l'agrément donné en assemblée générale des associés représentant au moins les trois quarts du capital social.

Pour le reste, il est référé aux dispositions des articles 189 et 190 de la loi coordonnée sur les sociétés commerciales. Les parts sont indivisibles à l'égard de la Société, qui ne reconnaît qu'un seul propriétaire pour chacune d'elle.

Gérance

Art. 11. La Société est gérée par un ou plusieurs gérants. Si plusieurs gérants sont nommés, ils constituent un conseil de gérance. Les gérants ne sont pas obligatoirement associés. Les gérants peuvent être révoqués à tout moment, avec ou sans justification, par une résolution des associés titulaires de la majorité des votes.

Dans les rapports avec les tiers, les gérants ont tous pouvoirs pour agir au nom de la Société et pour effectuer et approuver tous actes et opérations conformément à l'objet social et pourvu que les termes du présent article aient été respectés.

Tous les pouvoirs non expressément réservés à l'assemblée générale des associés par la Loi ou les Statuts seront de la compétence du gérant et en cas de pluralité de gérants, du conseil de gérance.

Chaque gérant aura individuellement et sous sa seule signature les pleins pouvoirs pour engager la Société pour tous actes, dans les limites fixées par son objet social ou la loi.

Le gérant, ou en cas de pluralité de gérants, le conseil de gérance, peut subdéléguer une partie de ses pouvoirs pour des tâches spécifiques à un ou plusieurs agents ad hoc.

Le gérant, ou en cas de pluralité de gérants, le conseil de gérance, détermine les responsabilités et la rémunération (s'il y en a) de ces agents, la durée de leurs mandats ainsi que toutes autres conditions de leur mandat.

En cas de pluralité de gérants, les réunions du conseil de gérance se tiendront valablement si la majorité des gérants sont présents.

Dans ce cas, les résolutions du conseil de gérance sont adoptées à la majorité des gérants présents ou représentés.

Les pouvoirs et rémunérations des gérants éventuellement nommés postérieurement en sus ou en remplacement des premiers gérants seront déterminés dans l'acte de nomination.

Art. 12. Un gérant ne contracte en raison de ses fonctions, aucune obligation personnelle quant aux engagements régulièrement pris par lui au nom de la Société; simple mandataire, il n'est responsable que de l'exécution de son mandat.

Art. 13. Les décisions des gérants sont prises en réunions du conseil de gérance.

Chaque gérant peut prendre part aux réunions du conseil de gérance en désignant par écrit ou par télécopie, câble, télex un autre gérant pour le représenter.

Une décision prise par écrit, approuvée et signée par tous les gérants, produira effet au même titre qu'une décision prise à une réunion du conseil de gérance.

Dans ces cas, les résolutions ou décisions à prendre seront expressément prises, soit formulées par écrit par voie circulaire, par courrier ordinaire, électronique ou télécopie, soit par téléphone, téléconférence ou autre moyen de télécommunication.

Décisions des associés

Art. 14. Les décisions des associés sont prises en assemblées générales.

Toutefois, la tenue d'assemblées générales n'est pas obligatoire, tant que le nombre des associés est inférieur à vingt-cinq.

Dans ce cas, chaque associé recevra le texte complet de chaque résolution ou décision à prendre, expressément formulées et émettra son vote par écrit, transmis par courrier ordinaire, électronique ou télécopie.

Art. 15. Les résolutions ne sont valablement adoptées que pour autant qu'elles soient prises par les associés représentant plus de la moitié du capital social.

Si ce quorum n'est pas atteint lors de la première assemblée, une seconde assemblée sera immédiatement convoquée par lettre recommandée.

Lors de cette deuxième assemblée, les résolutions seront adoptées à la majorité des associés votant quelle que soit la portion du capital représenté.

Toutefois, les décisions ayant pour objet une modification des statuts ne pourront être prises qu'à la majorité des associés représentant les trois quarts du capital social.

Toute assemblée se tiendra à Luxembourg ou à tout autre endroit que la gérance déterminera.

Un associé unique exerce les pouvoirs dévolus à l'assemblée générale des associés par les dispositions de la section XII de la loi du 10 août 1915 relatives aux sociétés à responsabilité limitée.

Il s'ensuit que toutes décisions qui excèdent les pouvoirs reconnus aux gérants sont prises par l'associé unique.

Exercice social - Comptes annuels

Art. 16. L'exercice social commence le premier janvier et se termine le 31 décembre.

Art. 17. Chaque année, avec effet au 31 décembre, la gérance établira le bilan qui contiendra l'inventaire des avoirs de la Société et de toutes ses dettes actives et passives, avec une annexe contenant en résumé tous ses engagements, ainsi que les dettes des gérants et associés envers la société.

Au même moment la gérance préparera un compte de profits et pertes qui sera soumis à l'assemblée ensemble avec le bilan.

Art. 18. Tout associé peut prendre communication au siège social de la Société de l'inventaire, du bilan et du compte de profits et pertes.

Art. 19. L'excédent favorable du compte de profits et pertes, après déduction des frais, charges et amortissements et provisions, constitue le bénéfice net de la Société.

Chaque année, cinq pour cent du bénéfice net seront affectés à la réserve légale.

Ces prélèvements cesseront d'être obligatoires lorsque la réserve légale aura atteint un dixième du capital social, mais devront être repris jusqu'à entière reconstitution, si à un moment donné et pour quelque cause que ce soit, le fonds de réserve se trouve entamé.

Le solde est à la disposition des associés.

Les associés peuvent décider de payer des acomptes sur dividendes sur base d'un état comptable préparé par les gérants duquel il ressort que des fonds suffisants sont disponibles pour distribution, étant entendu que les fonds à distribuer ne peuvent pas excéder le montant des bénéfices réalisés depuis le dernier exercice fiscal augmenté des bénéfices reportés et des réserves distribuables mais diminué des pertes reportées et des sommes à porter en réserve en vertu d'une obligation légale ou statutaire.

Le solde du bénéfice net est distribué entre les associés. Néanmoins, les associés peuvent, à la majorité prévue par la loi, décider qu'après déduction de la réserve légale et des dividendes intérimaires le cas échéant, le bénéfice sera reporté à nouveau ou transféré à une réserve spéciale.

Dissolution - Liquidation

Art. 20. Lors de la dissolution de la Société, la liquidation s'effectuera par les soins d'un ou de plusieurs liquidateurs, personnes physiques ou morales, nommés par l'assemblée générale qui détermine leurs pouvoirs et leurs émoluments.

La liquidation terminée, les avoirs de la Société seront attribués aux associés au pro rata de leur participation dans le capital de la Société.

Un associé unique peut décider de dissoudre la Société et de procéder à sa liquidation en prenant personnellement à sa charge tous les actifs et passifs, connus et inconnus, de la Société.

Loi applicable

Art. 21. Les lois mentionnées à l'article 1^{er}, ainsi que leurs modifications ultérieures, trouveront leur application partout où il n'est pas dérogé par les présents statuts.

Disposition transitoire

Exceptionnellement le premier exercice commencera le jour de la constitution pour finir le 31 décembre 2004.

Souscription - Libération

Les 200 parts sociales de la Classe A, les 200 parts sociales de la Classe B, les 200 parts sociales de la Classe C, les 200 parts sociales de la Classe D, les 200 parts sociales de la Classe E, les 200 parts sociales de la Classe F, les 200 parts sociales de la Classe G, les 200 parts sociales de la Classe H, les 200 parts sociales de la Classe I, les 200 parts sociales de la Classe J et les 500 parts sociales de la Classe Z représentant l'intégralité du capital social ont été souscrites comme suit et ont été intégralement libérées par des versements en numéraire, de sorte que la somme de EUR 62.500 (soixante-deux mille cinq cents euros) se trouve dès maintenant à la disposition de la Société DH REAL ESTATE FIN, S.à r.l., ainsi qu'il en a été justifié au notaire instrumentant:

Parts sociales de Classe A	
DHCRE NOMINEES 1 LIMITED	133
DHCRE NOMINEES 2 LIMITED	22
DHCRE NOMINEES 3 LIMITED	16
DHCRE NOMINEES 4 LIMITED	24
OFFICERS NOMINEES LIMITED	5
Total	200
Parts sociales de Classe B	
DHCRE NOMINEES 1 LIMITED	133
DHCRE NOMINEES 2 LIMITED	22
DHCRE NOMINEES 3 LIMITED	16
DHCRE NOMINEES 4 LIMITED	24
OFFICERS NOMINEES LIMITED	5
Total	200

Parts sociales de Classe C	
DHCRE NOMINEES 1 LIMITED	133
DHCRE NOMINEES 2 LIMITED	22
DHCRE NOMINEES 3 LIMITED	16
DHCRE NOMINEES 4 LIMITED	24
OFFICERS NOMINEES LIMITED.....	5
Total	<u>200</u>
Parts sociales de Classe D	
DHCRE NOMINEES 1 LIMITED	133
DHCRE NOMINEES 2 LIMITED	22
DHCRE NOMINEES 3 LIMITED	16
DHCRE NOMINEES 4 LIMITED	24
OFFICERS NOMINEES LIMITED.....	5
Total	<u>200</u>
Parts sociales de Classe E	
DHCRE NOMINEES 1 LIMITED	133
DHCRE NOMINEES 2 LIMITED	22
DHCRE NOMINEES 3 LIMITED	16
DHCRE NOMINEES 4 LIMITED	24
OFFICERS NOMINEES LIMITED.....	5
Total	<u>200</u>
Parts sociales de Classe F	
DHCRE NOMINEES 1 LIMITED	133
DHCRE NOMINEES 2 LIMITED	22
DHCRE NOMINEES 3 LIMITED	16
DHCRE NOMINEES 4 LIMITED	24
OFFICERS NOMINEES LIMITED.....	5
Total	<u>200</u>
Parts sociales de Classe G	
DHCRE NOMINEES 1 LIMITED	133
DHCRE NOMINEES 2 LIMITED	22
DHCRE NOMINEES 3 LIMITED	16
DHCRE NOMINEES 4 LIMITED	24
OFFICERS NOMINEES LIMITED.....	5
Total	<u>200</u>
Parts sociales de Classe H	
DHCRE NOMINEES 1 LIMITED	133
DHCRE NOMINEES 2 LIMITED	22
DHCRE NOMINEES 3 LIMITED	16
DHCRE NOMINEES 4 LIMITED	24
OFFICERS NOMINEES LIMITED.....	5
Total	<u>200</u>
Parts sociales de Classe I	
DHCRE NOMINEES 1 LIMITED	133
DHCRE NOMINEES 2 LIMITED	22
DHCRE NOMINEES 3 LIMITED	16
DHCRE NOMINEES 4 LIMITED	24
OFFICERS NOMINEES LIMITED.....	5
Total	<u>200</u>
Parts sociales de Classe J	
DHCRE NOMINEES 1 LIMITED	133
DHCRE NOMINEES 2 LIMITED	22
DHCRE NOMINEES 3 LIMITED	16
DHCRE NOMINEES 4 LIMITED	24
OFFICERS NOMINEES LIMITED.....	5
Total	<u>200</u>
Parts sociales de Classe Z	
DHCRE NOMINEES 1 LIMITED	334
DHCRE NOMINEES 2 LIMITED	57

DHCRE NOMINEES 3 LIMITED	42
DHCRE NOMINEES 4 LIMITED	57
OFFICERS NOMINEES LIMITED	10
Total	500

Frais

Le montant des frais, dépenses, rémunérations ou charges, sous quelque forme que ce soit qui incombent à la Société ou qui sont mis à sa charge en raison de sa constitution, s'élève à environ deux mille euros.

Assemblée générale

Immédiatement après la constitution de la Société, le comparant précité, représentant la totalité du capital social, exerçant les pouvoirs de l'assemblée, a pris les résolutions suivantes:

1) Sont nommés gérants pour une durée indéterminée:

- Monsieur Gérard Becquer, réviseur d'entreprises, demeurant à 5, rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg;
- Monsieur Géry de Meeüs, employé, demeurant à 11, boulevard du Prince Henri, L-1724 Luxembourg;
- John Howard, Real Estate Principal, demeurant à 45 Pall Mall, London, SW1Y5JG, United Kingdom.

Chaque gérant aura individuellement et sous sa seule signature les pleins pouvoirs pour engager la Société pour tous actes, dans les limites fixées par son objet social ou la loi.

2) Le siège social de la Société est établi au 5, rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg.

Le notaire soussigné qui comprend et parle l'anglais constate par le présent qu'à la requête de la personne comparante les présents statuts sont rédigés en anglais suivis d'une version française, à la requête de la même personne et en cas de divergences entre les textes anglais et français, la version anglaise fera foi.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée au mandataire, il a signé avec nous notaire la présente minute.

Signé: P. Van Hees, J. Elvinger.

Enregistré à Luxembourg, le 19 avril 2004, vol. 20CS, fol. 87, case 7. – Reçu 625 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 27 avril 2004.

J. Elvinger.

(039122.3/211/642) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 mai 2004.

LB (SWISS) INVESTMENT FUND, SICAV, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: L-1118 Luxembourg, 11, rue Aldringen.

R. C. Luxembourg B 33.537.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 12 mai 2004, réf. LSO-AQ02743, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 mai 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 13 mai 2004.

Pour LB (SWISS) INVESTMENT FUND

KREDIETRUST LUXEMBOURG S.A.

Signatures

(038479.3/526/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 mai 2004.

LB (SWISS) INVESTMENT FUND, SICAV, Investmentgesellschaft mit variable Kapital.

Gesellschaftssitz: L-1118 Luxemburg, 11, rue Aldringen.

H. R. Luxemburg B 33.537.

Auszug aus der Beschlussfassung der Ordentlichen Generalversammlung vom 30. April 2004

- es werden folgende Dividenden für das Geschäftsjahr 2003 erklärt:

- pro Aktie des Unterfonds CHF MANAGED FUND	1,- CHF
- pro Aktie des Unterfonds EUR BOND FUND	1,5 EUR
- pro Aktie des Unterfonds USD BOND FUND	1,5 USD

Die Dividenden werden am 7. Mai 2004 an die am 30. April 2004 eingetragenen Aktionäre ausbezahlt und die Aktien werden am 3. Mai 2004 ex Dividende notiert.

- der Abschlussprüfer KPMG AUDIT, Luxemburg, wird für ein weiteres Jahr wiedergewählt.

Für beglaubigten Auszug

Für LB (SWISS) INVESTMENT FUND

KREDIETRUST LUXEMBOURG S.A.

Unterschriften

Enregistré à Luxembourg, le 12 mai 2004, réf. LSO-AQ02742. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(038476.3/526/20) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 mai 2004.

**JPMorgan FLEMING INVESTMENT STRATEGIES FUNDS,
Société d'Investissement à Capital Variable,
(anc. J.P. MORGAN CURRENCY STRATEGIES FUND).**

Registered office: L-2633 Senningerberg, 6, route de Trèves.
R. C. Luxembourg B 63.762.

In the year two thousand and four, on the twenty-eighth day of April,
Before Maître Paul Frieders, notary residing in Luxembourg,

Was held an extraordinary general meeting of shareholders (the «Extraordinary General Meeting») of J.P. MORGAN CURRENCY STRATEGIES FUND (hereafter referred to as the «Company»), a société d'investissement à capital variable, having its registered office in Senningerberg (R.C.S. Luxembourg B 63.762), incorporated by a deed of Maître Jean-Joseph Wagner, notary residing in Sanem, on April 2, 1998, published in the Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations (the «Mémorial») number 301 of May 2, 1998.

The articles of incorporation of the Company (the «Articles of Incorporation») have been amended for the last time by a deed of Maître Jean-Joseph Wagner, prenamed, on October 30, 2000, published in the Mémorial, number 882 of December 9, 2000.

The meeting was opened at 11.00 a.m. with Charles du Maisnil, employee, residing in Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, as chairman of the meeting.

The chairman appointed as secretary Nathalie Devos, employee, residing in Arlon, Belgium.

The meeting elected as scrutineer, Shermineh Shahi, employee, residing in Saarburg, Germany.

The bureau of the meeting having thus been constituted, the chairman declared and requested the notary to state:

I. The agenda of the meeting is the following:

1. Amendment of Article 1 of the Articles of Incorporation by replacing the name of J.P. MORGAN CURRENCY STRATEGIES FUND by JPMorgan FLEMING INVESTMENT STRATEGIES FUNDS.

2. Replacement of Article 4 of the Articles of Incorporation in its entirety by the two following paragraphs:

«The exclusive purpose of the Company is to invest the funds available to it in securities of all types, money market instruments, derivative instruments, cash and cash equivalents as well as other assets permitted by law, with the purpose of spreading investment risks and affording its shareholders the results of the management of its assets.

The Company may take any measures and carry out any transaction which it may deem useful for the fulfillment and development of its purpose to the fullest extent permitted under the Law of 20th December 2002 on undertakings for collective investment (the «Law».)»

3. Amendment of Article 11 of the Articles of Incorporation in order to allow the Board of Directors to create classes of shares denominated in different currencies than the reference currency of the relevant sub-fund.

4. Update of the Articles of Incorporation by amending Articles 2, 5, 10, 11, 19, 23, 26, 27, 29 and 34.

A first Extraordinary General Meeting of the Company convened for 26th March, 2004 was not able to deliberate validly for lack of quorum and had to be reconvened.

II. The present Extraordinary General Meeting has been duly convened by publication of a notice containing the agenda in:

- the Luxemburger Wort and the Tageblatt on 29th March, 2004 and on 13th April, 2004.

- the Mémorial on 29th March, 2004 and on 13th April, 2004.

Convening notices have further been sent by mail to registered shareholders on 13th April, 2004.

III. The shareholders present or represented, and the number of their shares are shown on an attendance list; this attendance list signed by the chairman, the secretary, the scrutineer, the proxy holders and the undersigned notary will remain annexed to the present deed to be filed at the same time with the registration authorities.

The proxies given by the represented shareholders after having been initialled *ne varietur* by the members of the board of the meeting and the undersigned notary shall stay affixed in the same manner to these minutes.

IV. It appears from the attendance list that out of the nine hundred and thirty-one thousand eight hundred and sixty-nine (931,869) shares in issue, two hundred and forty thousand six hundred and twenty-four (240,624) shares are represented at the meeting.

V. As a result of the foregoing, the present meeting is regularly constituted and may validly decide on the item on the agenda.

Then the meeting, after deliberation takes the following resolutions:

First resolution

The meeting by 240,624 votes in favour and no votes against decides to amend Article 1 to replace the name of J.P. MORGAN CURRENCY STRATEGIES FUND by JPMorgan FLEMING INVESTMENT STRATEGIES FUNDS.

Second resolution

The meeting by 240,624 votes in favour and no votes against decides to amend Article 4 of the Articles of Incorporation so as to read as follows:

«The exclusive purpose of the Company is to invest the funds available to it in securities of all types, money market instruments, derivative instruments, cash and cash equivalents as well as other assets permitted by law, with the purpose of spreading investment risks and affording its shareholders the results of the management of its assets.

The Company may take any measures and carry out any transaction which it may deem useful for the fulfillment and development of its purpose to the fullest extent permitted under the Law of 20th December 2002 on undertakings for collective investment (the «Law».)»

Third resolution

The meeting by 240,624 votes in favour and no votes against decides:

1. to amend the first sentence of the first paragraph of Article 11 of the Articles of Incorporation so as to read as follows:

«The net asset value per share of each Class of shares shall be expressed in the reference currency (as defined in the sales documents for the shares) of the relevant Sub-Fund (and/or in such other currencies as the Board shall from time to time determine) and shall be determined as of each Valuation Day by dividing the net assets of the Company attributable to each Class, being the value of the portion of assets attributable to such Class less the portion of liabilities attributable to such Class, calculated at such time as the Board (in consultation with the Investment Adviser (as defined herein)) shall have set for such purpose, by the number of shares in the relevant Class then outstanding, in accordance with the valuation rules set forth below.»

2. to amend item (a) under item III of Article 11 of the Articles of Incorporation so as to read as follows:

«(a) If two or more Classes relate to one Sub-Fund, the assets attributable to such Classes shall be commonly invested pursuant to the specific investment policy of the Sub-Fund concerned. Within a Sub-Fund, Classes may be defined from time to time by the Board so as to correspond to (i) a specific distribution policy, such as entitling to distributions («distribution shares») or not entitling to distributions («capitalisation shares») and/or (ii) a specific sales and redemption charge structure and/or (iii) a specific management or advisory fee structure, (iv) a specific assignment of distribution, shareholder services or other fees; and/or (v) specific subscription requirements and/or (vi) specific reference currency;»

Fourth resolution

The meeting by 240,624 votes in favour and no votes against decides:

1. to amend Article 2 of the Articles of Incorporation by deleting the last sentence so as to read as follows:

«The registered office of the Company is established in the Commune of Senningerberg, Grand Duchy of Luxembourg. Branches, subsidiaries or other offices may be established either in the Grand Duchy of Luxembourg or abroad (but in no event in the United States of America, its territories or possessions) by a decision of the board of directors (hereinafter the «Board»).»

2. to amend the second sentence of the first paragraph of Article 5 of the Articles of Incorporation so as to read as follows:

«The minimum capital shall be the equivalent in United States Dollars of one million two hundred and fifty thousand Euros (EUR 1,250,000.-).»

3. to amend the first sentence of the second paragraph of Article 5 of the Articles of Incorporation so as to read as follows:

«The Company shall be an umbrella fund within the meaning of Article 133 of the Law.»

4. to amend the last paragraph of Article 5 of the Articles of Incorporation so as to read as follows:

«For the purpose of determining the capital of the Company, the net assets attributable to each Class of shares shall, if not expressed in United States Dollars, be converted into United States Dollars and the capital shall be the total of the net assets of all the classes of shares.»

5. to amend the last paragraph of Article 10 of the Articles of Incorporation so as to read as follows:

«U.S. person» as used herein does not include (i) any subscriber to shares of the Company issued in connection with the incorporation of the Company while such subscriber holds such shares (ii) J.P. MORGAN CHASE & Co. or any of its subsidiaries and affiliates nor (iii) any securities dealer who acquires shares with a view to their distribution in connection with an issuance of shares by the Company (except as otherwise prohibited by applicable law).»

6. to amend item 3) under item I of Article 11 of the Articles of Incorporation so as to read as follows:

«3) all bonds, time notes, certificates of deposit, shares, stock, debentures, debenture stocks, subscription rights, warrants, options, swaps of any kind, and other securities, financial instruments and similar assets owned or contracted for by the Company (provided that the Company may make adjustments in a manner not inconsistent with paragraph (a) below with regards to fluctuations in the market value of securities caused by trading ex-dividends, ex-rights, or by similar practices);»

7. to amend item 8) under item I of Article 11 of the Articles of Incorporation by inserting a new item g) so as to read as follows and by renumbering the following item accordingly:

«(g) swaps are valued at their fair value based on the underlying securities as well as on the characteristics of the underlying commitments or otherwise in accordance with usual accounting practices.»

8. to amend the first sentence of Article 19 of the Articles of Incorporation so as to read as follows:

«The Company may enter into an investment advisory agreement with any investment adviser (the «Investment Adviser»), who shall supply the Company with recommendations and advice with respect to the Company's investment policy pursuant to Article 20 and may, on a day-to-day basis and subject to the overall control of the Board, have full authority and discretion to purchase and sell securities and other assets for the Company, and enter into investment transactions on its behalf, pursuant to the terms of a written agreement.»

9. to amend the second sentence of Article 23 of the Articles of Incorporation so as to read as follows:

«The auditor shall fulfill all duties prescribed by the Law»

10. to amend the sixth paragraph of Article 26 of the Articles of Incorporation by deleting the words «of 30 March 1988».

11. to amend Article 27 of the Articles of Incorporation by deleting the words «and for the first time on 31st March, 1999».

12. to amend the first paragraph of Article 29 of the Articles of Incorporation by deleting the words «of 30 March 1988 on undertakings for collective investment».

13. to amend Article 34 of the Articles of Incorporation by deleting the words «of 30 March 1988 on undertakings for collective investment».

There being no further business on the agenda, the meeting is thereupon closed.

The undersigned notary, who speaks and understands English, states herewith that the present deed is worded in English followed by a French version. On request of the appearing person and in case of divergences between the English and the French version, the English version will prevail.

Whereupon the present deed is drawn up in Senningerberg on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the persons appearing all known by the notary by their names, first name, civil status and residences, the members of the board signed together with the notary the present deed.

Suit la version française du texte qui précède:

L'an deux mille quatre, le vingt-huit avril,

Par-devant Maître Paul Frieders, notaire résidant à Luxembourg,

S'est réunie l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires (l'«Assemblée Générale Extraordinaire») de la société J.P. MORGAN CURRENCY STRATEGIES FUND, (ci-après la «Société»), une société d'investissement à capital variable, ayant son siège social à Senningerberg (R.C.S. Luxembourg B 63.762) constituée suivant acte reçu par Maître Jean-Joseph Wagner, notaire de résidence à Sanem, en date du 2 avril 1998, publié au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations (le «Mémorial») numéro 301 du 2 mai 1998.

Les statuts de la Société (les «Statuts») ont été modifiés pour la dernière fois suivant acte reçu par Maître Jean-Joseph Wagner, prénommé, en date du 30 octobre 2000, publié dans le Mémorial numéro 882 du 9 décembre 2000.

L'assemblée est ouverte à 11.00 heures, sous la présidence de Charles du Maisnil, employé privé, demeurant à Luxembourg, Grand-Duché du Luxembourg.

Monsieur le Président désigne comme secrétaire Nathalie Devos, employée privée, demeurant à Arlon, Belgique.

L'assemblée élit aux fonctions de scrutateur Sherminah Shahi, employée privée, demeurant à Saarburb, Allemagne.

Le bureau étant ainsi constitué, Monsieur le Président expose et prie le notaire d'acter que:

I. L'ordre du jour de l'assemblée est le suivant:

1. Modification de l'Article 1 des Statuts en remplaçant le nom J.P. MORGAN CURRENCY STRATEGIES FUND par JPMorgan FLEMING INVESTMENT STRATEGIES FUNDS.

2. Remplacement de l'Article 4 des Statuts dans son intégralité par les deux paragraphes suivants:

«L'objet exclusif de la Société est d'investir les fonds dont elle dispose dans tous types de titres, d'instruments du marché monétaire, instruments dérivés, des espèces et équivalents ainsi que dans d'autres avoirs autorisés par la loi avec l'objectif de répartir les risques d'investissement et de faire bénéficier ses actionnaires des résultats de la gestion de ses avoirs.

La Société peut prendre toutes mesures et faire toutes opérations qu'elle jugera utiles à l'accomplissement et au développement de son objet, au sens le plus large autorisé par la loi du 20 décembre 2002 relative aux organismes de placement collectif (la «Loi»).»

3. Modification de l'Article 11 des Statuts afin de permettre au Conseil d'Administration de créer des classes d'actions libellées dans des devises différentes que la devise de référence du compartiment concerné.

4. Mise à jour des statuts en modifiant les Articles 2, 5, 10, 11, 19, 23, 26, 27, 29 et 34.

Une première Assemblée Générale Extraordinaire de la Société convoquée le 26 mars 2004 n'a pas été en mesure de délibérer valablement pour défaut de quorum et a dû être reconvoquée.

II. L'Assemblée Générale Extraordinaire a été convoquée par publication contenant l'agenda dans:

- le Luxemburger Wort et le Tageblatt le 29 mars 2004 et le 13 avril 2004.

- le Mémorial, le 29 mars 2004 et le 13 avril 2004.

Des avis de convocation ont également été envoyés aux actionnaires nominatifs par courrier, le 13 avril 2004.

III. Les actionnaires présents ou représentés et le nombre des actions qu'ils détiennent est indiqué sur une liste de présence; cette liste de présence, après avoir été signée par le Président, le secrétaire, le scrutateur, les mandataires et le notaire instrumentaire, restera annexée au présent acte pour être soumise avec lui à la formalité de l'enregistrement.

Resteront pareillement annexées aux présentes les procurations des actionnaires représentés après avoir été paraphées ne varietur par les membres du bureau et le notaire instrumentaire.

IV. Il résulte de la liste de présence que parmi les neuf cent trente et un mille huit cent soixante-neuf (931.869) actions en circulation, deux cent quarante mille six cent vingt-quatre (240.624) Actions sont représentées à l'assemblée.

V. Qu'à la suite de ce qui précède, la présente assemblée est régulièrement constituée et peut délibérer valablement, sur tous les points à l'ordre du jour.

L'assemblée, après en avoir délibéré, prend les résolutions suivantes:

Première résolution

L'assemblée, par 240.624 votes favorables et sans votes contre décide de modifier l'Article 1 des Statuts en remplaçant le nom de J.P. MORGAN CURRENCY STRATEGIES FUND par JPMorgan FLEMING INVESTMENT STRATEGIES FUNDS.

Deuxième résolution

L'assemblée, par 240.624 votes favorables et sans votes contre décide de remplacer l'Article 4 des Statuts dans son intégralité par les deux paragraphes suivants:

«L'objet exclusif de la Société est d'investir les fonds dont elle dispose dans tous types de titres, d'instruments du marché monétaire, instruments dérivés, des espèces et équivalents ainsi que dans d'autres avoirs autorisés par la loi avec

l'objectif de répartir les risques d'investissement et de faire bénéficier ses actionnaires des résultats de la gestion de ses avoirs.

La Société peut prendre toutes mesures et faire toutes opérations qu'elle jugera utiles à l'accomplissement et au développement de son objet, au sens le plus large autorisé par la loi du 20 décembre 2002 relative aux organismes de placement collectif (la «Loi».)»

Troisième résolution

L'assemblée, par 240.624 votes favorables et sans votes contre décide:

1. de modifier la première phrase du premier paragraphe de l'Article 11 des Statuts de manière à lire ce qui suit:

«La valeur nette d'inventaire par action de chaque Catégorie d'actions sera exprimée dans la devise de référence (tel que définie dans les documents de vente des actions) du Sous-Fonds concerné (et/ou dans toute autre devise déterminée régulièrement par le Conseil d'Administration) et sera déterminée par un chiffre obtenu en divisant au Jour d'Evaluation les actifs nets de la Société correspondant à chaque Catégorie d'actions, constitués par la portion des avoirs de cette Catégorie moins la portion des engagements attribuables à cette Catégorie d'actions au moment que le conseil d'administration a prévu pour ce faire (après avoir entendu le Conseiller en Investissement (tel que défini ci-après)), par le nombre d'actions de cette Catégorie en circulation à ce moment, le tout en conformité avec les Règles d'Evaluation décrites ci-dessous.»

2. de modifier le point (a) sous le point III de l'Article 11 des Statuts de manière à lire ce qui suit:

«a) Si deux ou plusieurs Catégories se rapportent à un ou plusieurs Sous-Fonds, les avoirs attribuables à ces Catégories seront communément investis suivant la politique d'investissement spécifique du Sous-Fonds concerné. Dans le cadre d'un Sous-Fonds, les Catégories peuvent être définies de temps en temps par le conseil d'administration de manière à correspondre à (i) une politique de distribution spécifique donnant droit à des distributions («actions de distribution») ou ne donnant pas droit à des distributions («actions de capitalisation») et/ou (ii) une structure spécifique des frais de vente et de rachat et/ou (iii) une structure spécifique des honoraires de gestion et de conseiller et/ou (iv) une destination spécifique attribuée aux honoraires liés à la distribution, au service des actionnaires ou autres, et/ou (v) des exigences de souscription spécifiques et/ou (vi) une devise de référence spécifique.»

Quatrième résolution

L'assemblée, par 240.624 votes favorables et sans votes contre décide:

1. de modifier l'Article 2 des Statuts, en supprimant la dernière phrase de manière à lire ce qui suit:

«Le siège social de la Société est établi dans la Commune de Senningerberg, Grand-Duché du Luxembourg. La Société peut établir, par simple décision du conseil d'administration (ci-après le «Conseil»), des succursales, filiales ou des bureaux, tant dans le Grand-Duché du Luxembourg qu'à l'étranger (mais en aucun cas aux Etats-Unis d'Amérique, ses territoires ou possessions).»

2. de modifier la deuxième phrase du premier paragraphe de l'Article 5 des Statuts de manière à lire ce qui suit:

«Le capital minimum sera l'équivalent en Dollars des Etats-Unis d'Amérique d'un million deux cent cinquante mille euros (EUR 1.250.000,-).»

3. de modifier la première phrase du second paragraphe de l'Article 5 des Statuts de manière à lire ce qui suit:

«La Société sera un Fonds à compartiments multiples dans le sens de l'article 133 de la Loi.»

4. de modifier le dernier paragraphe de l'Article 5 des Statuts de manière à lire ce qui suit:

«Pour déterminer le capital de la Société, les avoirs nets correspondant à chaque Catégorie d'actions, s'ils ne sont pas exprimés en dollars des Etats-Unis seront convertis en dollars des Etats-Unis et le capital sera égal au total des avoirs nets de toutes les Catégories d'actions.»

5. de modifier le dernier paragraphe de l'Article 10 des Statuts de manière à lire ce qui suit:

«Le terme «ressortissant des Etats-Unis d'Amérique» tel qu'employé dans les présents Statuts ne comprend (i) ni les souscripteurs des actions de la Société émises lors de la constitution de cette Société quand ces souscripteurs détiennent ces actions (ii) ni J.P. MORGAN CHASE & Co. ou une de ses filiales ou un de ses associés et pas non plus (iii) tout marchand de valeurs mobilières qui acquiert ces actions avec l'intention de les distribuer à l'occasion d'une émission d'actions par la Société (sauf si interdit par la loi applicable).»

6. de modifier le point 3) sous le point I de l'Article 11 des Statuts de manière à lire ce qui suit:

«3) toutes les obligations, titres à terme, certificats de dépôt, parts, actions, obligations, droits de souscription, warrants, options, contrats d'échange de tous types et autres valeurs mobilières, instruments financiers et autres avoirs similaires qui sont la propriété de la Société ou ont été contractés pour elle (sauf que la Société pourra faire des ajustements d'une manière qui n'est pas en contradiction avec le paragraphe (a) ci-dessous en considération des fluctuations de la valeur marchande des valeurs mobilières occasionnées par des pratiques telles que la négociation ex-dividende ou ex-droit ou des procédés similaires);»

7. de modifier le point 8) sous le point I de l'Article 11 des Statuts, en insérant un nouveau point g) de manière à lire ce qui suit, et en renumérotant le point suivant en conséquence:

«(g) Les contrats d'échange sont évalués à leur juste valeur basée sur les actifs financiers sous-jacents (de clôture ou intraday) ainsi que sur les caractéristiques des engagements sous-jacents ou autrement conformément aux pratiques comptables courantes.»

8. de modifier la première phrase de l'Article 19 des Statuts de manière à lire ce qui suit:

«La Société peut conclure un contrat de conseiller en investissements avec un conseiller en investissements (le «Conseiller en Investissements»), qui fournira à la Société les recommandations et conseils en conformité avec la politique d'investissements de la Société conformément à l'article 20, et peut, sur une base journalière sujet au contrôle général du conseil d'administration, avoir autorité pleine et pouvoir discrétionnaire d'acheter et de vendre des titres et autres

avoirs pour la Société et d'entrer dans des transactions d'investissement pour son compte, suivant les termes d'un contrat écrit.»

9. de modifier la seconde phrase de l'Article 23 des Statuts de manière à lire ce qui suit:

«Le réviseur d'entreprises agréé accomplira tous les devoirs prescrits par la Loi.»

10. de modifier le sixième paragraphe de l'Article 26 des Statuts en supprimant les mots «du 30 mars 1988».

11. de modifier l'Article 27 des Statuts en supprimant les mots: «et pour la première fois le 31 mars 1999».

12. de modifier le premier paragraphe de l'Article 29 des Statuts en supprimant les mots: «du 30 mars 1988 sur les organismes de placement collectif».

13. de modifier l'article 34 des Statuts en supprimant les mots «du 30 mars 1988 sur les organismes de placement collectif»

Plus rien ne figurant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Le notaire soussigné, qui parle et comprend l'anglais, déclare par les présentes qu'à la requête des comparants, le présent procès-verbal est rédigé en anglais, suivi d'une version française, et qu'en cas de divergences entre la version anglaise et française, la version anglaise fera foi.

Dont acte, fait et passé à Senningerberg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, tous connus du notaire par leurs nom, prénom usuel, état et demeure, les membres du bureau ont signé avec le notaire le présent acte.

Signé: Ch. du Maisnil, N. Devos, Sh. Shahi, P. Frieders.

Enregistré à Luxembourg, le 3 mai 2004, vol. 21CS, fol. 7, case 6. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): Muller.

Pour expédition conforme, délivrée sur papier libre, aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 12 mai 2004.

P. Frieders.

(038617.3/212/282) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 mai 2004.

**JPMorgan FLEMING INVESTMENT STRATEGIES FUNDS,
Société d'Investissement à Capital Variable,
J.P. MORGAN CURRENCY STRATEGIES FUND).**

Siège social: L-2633 Senningerberg, 6, route de Trèves.

R. C. Luxembourg B 63.762.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 mai 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 12 mai 2004.

P. Frieders.

(038620.3/212/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 mai 2004.

SOGECALUX S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2420 Luxembourg, 11, avenue Emile Reuter.

R. C. Luxembourg B 35.200.

Le bilan et le compte de profits et pertes au 31 décembre 2003, enregistrés à Luxembourg, le 12 mai 2004, réf. LSO-AQ02383, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 mai 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Munsbach, le 13 mai 2004.

Pour la société

M. Haag

Directeur Délégué

(038111.3/730/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 mai 2004.
